Guide municipal

2021 – 2023

Montfermeil

Franceville Habitat
IMMOBILIER

SPÉCIALISTE DE MONTFERMEIL DEPUIS 2001

UN ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET DYNAMIQUE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS IMMOBILIERS, QUEL QUE SOIT LE LIEU ET LE TYPE DE BIENS

20 ans de l'agence

ACHAT - VENTE - ESTIMATION - SPÉCIALISTE SUCCESSION
EXPERT EN RÉPARTITION FONCIÈRE

Recherchons activement maisons, appartements, terrains, immeubles, locaux, murs et fonds, hôtels.

ESTIMATION OFFERTE

CONTACT

www.francevillehabitat.com
francevillehabitat@wanadoo.fr

163, avenue des Arts
93370 MONTFERMEIL

01 41 70 13 12

Xavier Lemoine
Maire de Montfermeil

Édito

Bienvenue
à Montfermeil

Madame, Monsieur,

Que vous soyez Montfermeillois de longue date ou que vous veniez tout juste de déposer vos valises, (re) découvrez notre belle ville au travers de ce guide municipal. Je suis heureux de mettre à votre disposition la nouvelle édition de celui-ci.

Dans une démarche éco-responsable chère à notre commune, nous avons fait le choix en 2017 d'éditer ce guide tous les deux à trois ans. Je vous invite donc à le conserver précieusement.

Par ailleurs, au-delà de cette édition papier, l'ensemble des actualités de Montfermeil, régulièrement mise à jour, sont désormais disponible via :

Notre site internet
www.ville-montfermeil.fr

Notre page Facebook
www.facebook.com/villeMontfermeil/

Notre application mobile « Montfermeil », à télécharger sur smartphone ou tablette via l'App Store ou Google play

Dans cette nouvelle édition de notre guide, nous avons veillé à le rendre plus ludique, à renvoyer vers notre site internet ou notre nouvelle application lorsque cela est nécessaire, tout en veillant à y intégrer le plus de contenus pratiques.

Cet outil que nous avons voulu pratique et proche de vous, vous sera utile pour trouver toutes les informations qui faciliteront, au quotidien, votre vie et vos démarches à Montfermeil. Tous ces renseignements vous sont donnés pour harmoniser et organiser la vie en commun, ils sont à connaître et à respecter.

La première partie de ce guide vous raconte ce qui fait l'identité de notre ville : son histoire, ses armoiries, son patrimoine historique et arboré.

La deuxième partie répondra à la majorité de vos questions concernant votre quotidien à Montfermeil. Nos services municipaux vous accompagnent dans chacune de vos démarches, que ce soit à l'occasion de l'inscription de votre enfant en maternelle, de la rénovation énergétique de votre pavillon, de l'apprentissage de la permaculture ou de l'apiculture, de la recherche d'un emploi ou d'une aide à domicile.

Enfin, la troisième partie est consacrée aux loisirs culturels et sportifs : vous y découvrirez nos nombreux équipements, les différentes propositions portées par le service culturel ou le service des sports, ainsi qu'une présentation de la vie associative montfermeilloise, riche de ses bénévoles.

Ce support vient en complément des nombreux outils de communication mis à votre disposition qui vous permettent de suivre toute l'actualité de Montfermeil en temps réel :
> le magazine municipal,
> le site internet,
> notre newsletter « Mon info Montfermeil » à laquelle vous pouvez vous abonner en vous inscrivant via le site internet,
> les réseaux sociaux de la ville (Facebook, Twitter ou Instagram) sur lesquels nous sommes de plus en plus présents,
> l'application « Montfermeil », nouvellement arrivée.

Bien que nous ayons mis tout en œuvre pour que l'actualisation de ce guide soit la plus exacte possible, certains changements peuvent survenir. Aussi je vous invite, le cas échéant, à soumettre vos remarques et suggestions à l'attention du service Communication par mail ou voie postale :

@ contact@ville-montfermeil.fr
Hôtel de Ville – Service Communication
7-11 place Jean Mermoz
93 370 Montfermeil

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les annonceurs qui ont participé au financement de ce guide. Merci pour l'intérêt que vous leur porterez.

Au nom de toute l'équipe municipale, agents, élus et partenaires, je vous souhaite bonne lecture, et bienvenue chez vous !

Xavier Lemoine
Maire de Montfermeil

Plus d'informations, annuaire interactif, démarches en ligne, téléchargement de document et galerie photos et vidéos dans Mes démarches en ligne via

Sommaire

08 Ma ville

10 Découvrir Montfermeil

26 Vie municipale & services publics

34 Participation citoyenne

36 Permanences gratuites

38 Territoire Grand Paris - Grand Est

40 Mon quotidien

42 Enfance / Jeunesse

56 Environnement / Cadre de vie

66 Emploi, formation & insertion

68 Commerces & Artisanat

70 Santé

76 Solidarité & actions sociales

82 Sécurité & tranquillité publique

88 Circuler & stationner

92 Développement urbain

96 Logement

100 Lieux de culte

102 Mes loisirs

104 Culture

112 Sport

116 Évènements

118 Mon calendrier

122 Mes notes

ma ville

Ma ville

10 **Découvrir Montfermeil**
10 > Carte d'identité de la ville
12 > Montfermeil hier, aujourd'hui et demain
16 > Patrimoine historique
24 > Ville verte et fleurie
25 > Nouveaux Montfermeillois

26 **Vie municipale & services publics**
26 > Ma mairie
28 > Les annexes
30 > Équipe municipale
33 > Demande de rendez-vous avec un élu

34 **Participation citoyenne**
34 > Conseil citoyen
35 > Conseil municipal Enfance / Jeunesse

36 **Permanences gratuites**
36 > En mairie
36 > À la Maison des Services Publics (MSP)
37 > À la Maison de Justice et du Droit (MJD)

38 **Territoire Grand Paris - Grand Est**

HOTEL DE VILLE

Découvrir Montfermeil

> Carte d'identité de la ville

Montfermeil se situe sur un point culminant de la Seine-Saint-Denis à 15 kilomètres de trois grands pôles économiques : Paris, Roissy et Marne-la-Vallée, bénéficiant ainsi d'une situation géographique privilégiée.

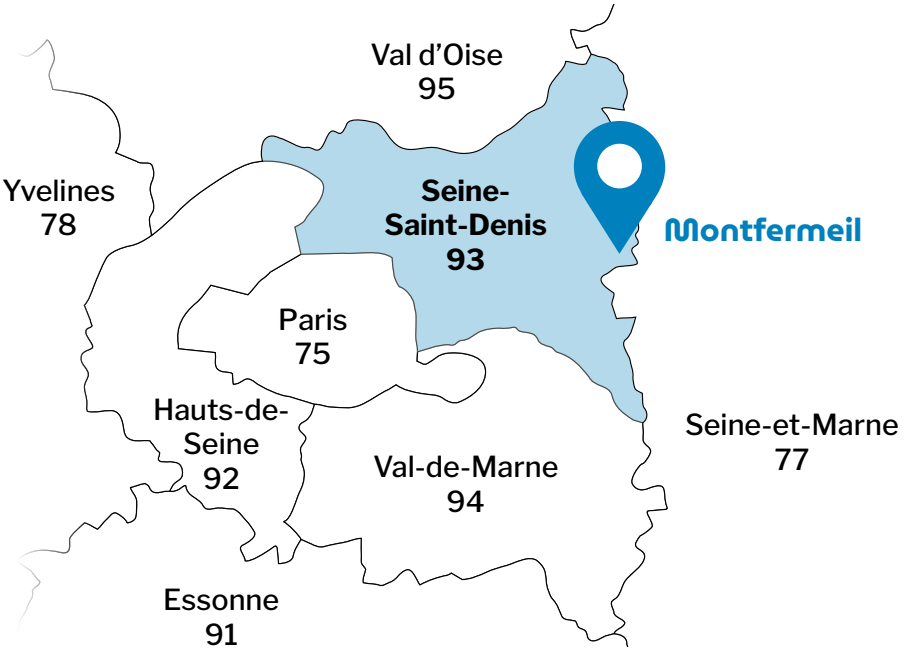

La commune, investie dans l'amélioration du cadre de vie et dans les actions solidaires, travaille tous les ans dans le but d'obtenir une meilleure notation aux différents labels auxquels elle concoure soutenue par les habitants et les associations.

Des collectes de don du sang ont lieu régulièrment tout au long de l'année.
> Voir p.72

La ville aménage et entretien les espaces verts de la commune toute l'année pour offrir aux Montfermeillois un cadre de vie fleurissant. > Voir p.24

L'implication de Montfermeil dans la préservation des abeilles et des pollinisateurs sauvages est récompensée par ce label depuis 2017. > Voir p.65

En 2019 la ville a obtenu le label pour récompenser et valoriser ses initiatives, sa politique sportive et sa promotion des activités physiques, sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre. > Voir p.112

Chiffres clés

27 000
Montfermeillois
et Montfermeilloises
(en 2016)

= 1,7%
de la population
de la Seine-Saint-Denis

5,45 km²
de superficie

= 2,3%
de la superficie
de la Seine-Saint-Denis

69 ha
d'espaces verts

Les armoiries

Les armoiries de Montfermeil, sur lesquelles prend appui le logo de la ville, ont été adoptées en 1928 par le conseil municipal.

Elles rappellent l'activité viticole du vieux village et reprennent le blason du seigneur de Montfermeil, Jean-Hyacinthe Hocquart, fait marquis par Louis XIV, et dont l'écusson se trouvait sur le château. Elles doivent se lire ainsi : « Trois roses d'argent posées, deux en chef et une en pointe sur fond de gueule [rouge].»

La couronne murale (ou « de Cybèle ») de tours d'argent, placée en cimier, rappelle l'étymologie de Montfermeil (Mont Formiculus, mont fortifié). En souvenir des vins renommés de Montfermeil, elles sont encadrées de pampres, de feuilles de vigne et de grappes de raisins.

> Montfermeil hier, aujourd'hui et demain

3 000 ans avant J-C

De nombreux vestiges de l'époque néolithique, dont un foyer de chasseurs tardenoisiens attestent de la présence de l'homme dans notre ville depuis la préhistoire.

1122

Le nom de Montfermeil est écrit pour la première fois, sous la forme de Montefirmo.

Juillet 1611

Montfermeil est érigée en châtellenie en faveur d'Hilaire Lhoste en remerciement de ses bons et loyaux services, par Marie de Médicis.

1678

Antoine Pelissier, conseiller-secrétaire du Roi, rachète le domaine et commence la construction du château de Montfermeil.

Vers 1764

Le fils d'Antoine Pelissier, Jean-Hyacinthe-Emmanuel, chevalier, conseiller d'honneur au Parlement, premier président en la seconde Chambre des requêtes devient le premier marquis de Montfermeil, Coubron, Gagny, Maison-Rouge et autres lieux.

1790

Joseph Binet de Varennes devient le premier maire (1790-1791).

1820

Montfermeil compte 800 habitants, 544 hectares de terre sont en culture et quelques propriétés bourgeoises se construisent autour de l'église, rebâtie sur les vestiges du XIIe siècle.

De 1868 à 1870

Le tramway est installé dont le premier monorail au monde dit le Larmanjat en 1868, puis le tramway à voie métrique en 1890.

1896

Montfermeil compte 1 188 habitants groupés dans le centre et autour de l'église. Montfermeil devient à la mode et a la réputation de « banlieue verte et heureuse ». Avec la création de nouveaux quartiers comme Franceville et les Coudreaux, apparaissent des architectures de villégiature construites avec des matériaux tels que la brique, la meulière, etc. C'est le premier temps fort du développement de la ville. Ainsi, en 20 ans, Montfermeil évolue profondément et passe de 2000 habitants en 1919 à plus de 6000 en 1939.

25 juin 1935

L'hôpital intercommunal est inauguré.

Jusqu'en 1954

Alors que les nouveaux Montfermeillois s'installent dans des pavillons, les premiers immeubles collectifs d'après-guerre se dressent et des ensembles pavillonnaires sont réalisés à Franceville.

1960

Deuxième grand développement, la société anonyme immobilière « Les Bosquets » présente un programme de 1600 logements.

1990

Le recensement de la ville comptabilise 25 562 habitants.

Marché des Coudreaux dans les années 30

Une ville désenclavée

L'arrivée du Tram T4 à l'Hôpital de Montfermeil, célébrée à l'occasion de la rentrée de septembre 2020, marque le désenclavement de la ville. La réorganisation de l'offre de bus associée à cette nouvelle offre de transport permet d'ouvrir le champs des possibles pour les Montfermeillois, en attendant le métro ligne 16 du Grand-Paris Express dans les années à venir.

Inauguration du T4

© Claire-Lise Havet - UDFM

Une ville en pleine mutation

Avec la démolition du bâtiment B5 entre juillet et novembre 2020, ce fut aussi l'achèvement du Plan de Rénovation Urbaine débuté en 2004, qui a totalement bouleversé le quartier des Bosquets. Près de 1000 logements issus de copropriétés dégradées ont été détruits pour laisser place à de nouveaux logements sociaux permettant ainsi aux habitants de retrouver fierté et dignité.

Cette mutation s'est accompagnée de la restructuration totale des espaces publics, avec la mise en place de jeux pour enfants, l'ouverture de nouveaux équipements mais aussi l'arrivée de commerces et services de qualité autour de la place Notre-Dame-des-Anges.

D'importantes portions de terrains laissées vacantes par la destruction des tours du quartier des Bosquets n'attendent, aujourd'hui, qu'à être utilisées. Toutefois, la municipalité préfère ne pas se précipiter et attendre l'arrivée prochaine du métro. L'idée est de bien réfléchir et de se tenir prêt afin de saisir toutes les opportunités en termes d'équipements publics, de qualité environnementale, de commerces, de développement économique et de logements qui ne manqueront pas de se présenter.

Pour aller plus loin

Envie de partager vos connaissances ou archives personnelles ? Contactez le service Archives et documentation qui a vocation à recevoir des archives privées (familiales, d'entreprises, d'associations...) en rapport avec Montfermeil par don, dépôt, legs voire achat. Ne jetez plus vos documents familiaux qu'ils soient documents écrits ou iconographiques, venez nous les déposer !

Infos pratiques

Hôtel de ville
7-11, place Jean Mermoz
01 41 70 70 70

> Patrimoine historique

C'est en effet à Montfermeil que Paul de Kock rencontra sa laitière, que Corot planta quelquefois son chevalet, que Balzac vint flâner, que Jean-Baptiste Clément chanta Le Temps des cerises et que Frantz Funck-Brentano écrivit une partie de son œuvre. Mais c'est surtout en 1862 que Montfermeil entre dans la littérature avec le célèbre roman de Victor Hugo, *Les Misérables*. La scène de la rencontre de Cosette et Jean Valjean à Montfermeil devient illustre et le nom de la ville résonne depuis dans le monde entier, au fil des traductions du roman. Depuis 2012, la Ville est intégrée dans un circuit touristique « Sur les pas et dans les pages de Victor Hugo ».

Fontaine Jean-Valjean

Anciennement appelée Fontaine Buisson, elle prit le nom de fontaine de l'Abîme puis de Fontaine Jean Valjean après le succès du roman *Les Misérables* de Victor Hugo. Elle fut laissée à l'abandon à la suite de la construction de la résidence des Perriers vers 1968.
Cette fontaine devint très connue et importante à Montfermeil après la parution en 1862 du roman de Victor Hugo, *Les Misérables*. Le nom de Jean Valjean est aussitôt associé à la fontaine et à la rencontre entre l'ancien bagnard et Cosette. Le site de la fontaine a été détruit en 1968 mais fut entièrement réhabilité en 1985. En 2006, elle est réaménagée dans le cadre de la réalisation du parc Arboretum.

Infos pratiques

67, place de la Fontaine Jean Valjean
Entrée libre

Le saviez-vous ?

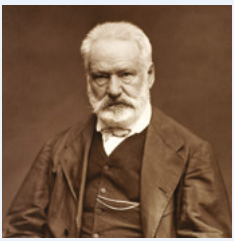

Victor Hugo connaît bien Montfermeil et s'y fait surprendre en flagrant délit d'adultère en 1845. L'ambiance de Montfermeil, qui n'est alors qu'un village, l'inspire et l'auteur y situera quelques scènes dans son célèbre roman *Les Misérables*: l'auberge des Thénardier, où les affreux tortionnaires prennent Cosette en pension, lui est inspirée par celle qui donnait alors sur la rue de la Halle et la ruelle des Béguines.

Moulin du Sempin

Vers 1735, Jean-Hyacinthe Hocquart acquiert un terrain au lieu-dit « la justice » en bordure du vieux chemin de Saint-Denis à Meaux pour y faire édifier un nouveau moulin, dit « moulin à tour » et la maison du meunier.

Au XIX[e] siècle, le père du célèbre chansonnier Jean-Baptiste Clément, auteur du Temps des cerises, y fut meunier. Abandonné, le Moulin est acheté par un commerçant dans les années 1900. Il devient alors « le moulin de la galette ». La maison du meunier est détruite en 1941. En 1971, la commune achète le bâtiment. Il sera finalement démoli en 1986, pour être reconstruit, avec les pierres d'origine, 140 mètres plus loin. En 1988, il est inauguré et devient le « Moulin du Sempin ».

Infos pratiques

136, rue des Moulins
01 43 32 44 21 / 09 54 10 32 16
moulin-de-montfermeil@hotmail.fr
www.moulindemontfermeil.com
Visites possibles :
> en individuel
du 1[er] avril au 11 novembre les dimanches et jours fériés de 15 h à 18 h
> en groupes et scolaire
toute l'année sur rendez-vous
(à prendre 1 semaine à l'avance)

Château des Cèdres

Ce domaine a été construit vers 1640 par Denis Neret, Procureur de la Chambre des comptes de Paris. Dans le parc, de magnifiques cèdres ont donné son nom à la propriété dès 1683.

Resté dans la famille par héritage, il est vendu en 1736 à Anne-Marie de Nesmond, maîtresse du Duc de Montmorency.
Après avoir connu de nombreux acquéreurs durant près de deux siècles, il est restauré par Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques et est inscrit en 1976 au titre des Monuments historiques. Il est acheté en 1993 par la Ville de Montfermeil et sert de décor au Son & Lumière de Montfermeil.

Infos pratiques

4, rue de l'Église
Entrée libre dans le parc Arboretum

Le saviez-vous ?

MONUMENT HISTORIQUE

La ville de Montfermeil compte trois édifices inscrits au titre des monuments historiques :

> Le Château des Cèdres d'époque Louis XIV, datant des XVII[e] et XIX[e] siècles. Les toitures, les façades et le portail d'entrée, la façade sur la terrasse, ornée d'un fronton à oculus et moulurations et soulignée de pilastres ioniques, l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé ainsi que les 3 pièces avec décor en gypserie appartenant à cet édifice sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

> Le Petit Château, datant du XVII[e] siècle, est inscrit aux monuments historiques. La maison de Bourlon appartient au Conseil Général qui l'a réhabilité en 1994. Le corps central de ce bâtiment est flanqué de deux pavillons rectangulaires en saillie particulièrement intéressants.

> La Maison du Limonadier, située 23, rue de l'Église, est inscrite aux monuments historiques depuis le 21 mai 2010. Ce sont les décors intérieurs, le bureau et le salon qui sont protégés ; ainsi que les façades et les toitures. Cette maison date du XVIII[e] siècle et appartient à un propriétaire privé.

Petit château

Le domaine du Petit Château, ou maison de Bourlon du nom de ses premiers propriétaires, s'est constitué à partir de 1622 à la suite d'achats et d'échanges successifs. Le bâtiment fut construit vers 1625 et abrita le beau-père du riche bourgeois François Poisson, père en secondes noces de la marquise de Pompadour. Il devient, en 1869, le terminus du monorail Larmanjat – premier monorail au monde – puis de 1930 à 1952, une école de garçons. Depuis 1967, c'est un établissement public autonome sous la tutelle de l'Aide sociale à l'enfance.

Infos pratiques

2, rue de la Fontaine Jean Valjean

Maison de l'Horloge Musée du Travail Charles Peyre

Dernier bâtiment subsistant de la ferme de l'ensemble seigneurial du petit château construit vers 1635, il devient en 1983 le Musée du Travail et le siège de la Société historique du Vieux Montfermeil et sa région.
Inauguré en 1983, le Musée du Travail Charles Peyre est installé dans une maison rurale du XVIIe siècle appartenant à la commune, dernier vestige de l'ancienne ferme seigneuriale. Il compose avec le « Petit Château », propriété du département, un ensemble inscrit le 3 avril 1984 à l'inventaire des Monuments historiques.
Il est l'émanation de la Société historique « Le Vieux Montfermeil et sa région », dépositaire des collections, qui en assure l'équipement et la gestion. Depuis l'origine de cette association, ses animateurs, tous bénévoles, soucieux de conserver la mémoire du travail manuel, ont récupéré, restauré et exposé les outils que les cultivateurs, ouvriers et artisans utilisaient jadis dans la région. Véritable éventail des diverses activités d'un village au début du XXe siècle, la collection compte environ 6 000 outils représentant plus de 70 métiers.
Inscrit au titre des Monuments historiques en 1984, il regroupe une collection d'objets et d'outils que les cultivateurs, ouvriers et artisans utilisaient jadis dans la région. En fait d'horloge, il n'y avait qu'un cadran solaire et ce n'est qu'en 1990, après la restauration, qu'une véritable horloge fut installée.
Le Musée du Travail héberge régulièrement des expositions temporaires.

Infos pratiques

1, rue de l'Église
01 45 09 28 56
contact@musee-montfermeil.com
www.musee-montfermeil.fr
Entrée libre et visites commentées possibles toute l'année sauf en août :
> en individuel
les mercredis, vendredis et samedis de 14 h 30 à 17 h 30
> en groupe
du lundi au samedi sur rendez-vous

Domaine Formigé

Située à l'orée de la forêt de Bondy, la propriété est achetée par Gilles Michel Louis Moutier, grand armurier du Roi qui y fait construire le « château des Bosquets » en 1855.
Sa petite-fille, Yvonne Célérier, épouse de Jules Formigé, architecte des Monuments historiques, reçoit en legs la propriété en 1926. En 1963, leur fils, l'architecte Robert Formigé, fera détruire le château devenu vétuste pour construire la demeure actuelle qui héberge, depuis 2007, le service Culturel de la Ville.

Infos pratiques
1, boulevard Hardy

Lavoir de la Fontaine Lassault

Situé à l'angle du Chemin de la Fontaine Lassaut et de la rue du Docteur Laennec, c'est après la Révolution que la marquise de Montfermeil confisque le lavoir à la commune.
En 1843, le maire M. Pasquet obtient la promesse de vente de la fontaine nommée à l'époque « la Saulx ».
En 1853, des travaux sont engagés afin d'augmenter le volume de l'eau débité par la fontaine. Laissé à l'abandon, le site est remis en état par la Ville en 1985 et est baptisé « lavoir de la fontaine Lassault ».

Infos pratiques
À l'angle du Chemin de la Fontaine Lassaut et de la rue du Dr Laennec

Retrouvez toute l'histoire du patrimoine historique de Montfermeil en ligne

Hôtel de Ville

En 1982 est inauguré le nouvel hôtel de Ville, place Jean Mermoz. Ce domaine, créé en 1680 par Jean Bouchu, fut la demeure de grands bourgeois et prend le nom de « Folie joyeuse » en 1755 puis de Domaine de la Haute-Futaie.
Un riche négociant parisien y fait construire en 1853, la bâtisse actuelle. Elle devient tour à tour une colonie enfantine scolaire, un siège du Secours national, un Comité de soutien aux prisonniers de guerre et pensionnat privé avant d'être rachetée par la ville en 1979.

Infos pratiques

7, place Jean Mermoz

Pour aller plus loin

Consultez les archives municipales collectées, classées et conservées par le service Archives et documentation. Elles sont composées de tous les documents produits ou reçus par les services municipaux, quels que soient leur date et leur support (papier, photographique, audio, vidéo, informatique).

Infos pratiques

> Consultation des archives
Hôtel de ville
7-11, place Jean Mermoz

Inscription sur simple présentation d'une pièce d'identité. Le prêt à domicile et la photocopie des documents reliés sont interdits. La photographie sans flash est autorisée.

Des délais spécifiques sont prévus pour certains documents. Pour plus de précisions, consulter le site des Archives de France.

> Recherches généalogiques
Toute demande de recherche généalogique à distance doit être établie obligatoirement par écrit et envoyée soit par mail à contact@ville-montfermeil.fr, soit par voie postale à l'adresse de l'hôtel de ville.

> Recherche d'acte (naissance, mariage, décès, naturalisation)
Acte de 1609 à 1922
Acte de naturalisation

Mes démarches en ligne

Place de la Halle

La place de la Halle était le lieu de rencontres populaires et d'activités vigneronnes au Moyen-Âge. Elle doit son nom aux anciennes halles en bois construites pendant le règne d'Henri IV.
Victor Hugo y aurait séjourné en 1845. Elle est réhabilitée en 2018.

Infos pratiques

Place de la Halle

Monument aux morts

Dessiné par Jules Formigé, il fut inauguré en 1924. Le coq gaulois qui orne le monument, symbole de la France, fut détruit par les Allemands lors de la Seconde Guerre mondiale puis remplacé après la Libération.

Infos pratiques

Place de l'église

Église Saint-Pierre – Saint-Paul

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul est édifiée aux XIIIe-XVIe siècles ; en très mauvais état avant la Révolution française, elle est reconstruite en 1820.

Il ne reste de l'ancien édifice que le chœur, le clocher, et deux travées du bas-côté sud. Au XIXe siècle, le plancher de l'église est rehaussé d'un mètre cinquante, ce qui explique que les chapiteaux des colonnes semblent aujourd'hui très bas, et l'ancienne voûte ogivale est recouverte d'une voûte en plâtre au niveau du chœur.
Depuis 1853, l'église possède un calvaire du sculpteur François Rude, classé Monument historique en 1929 par Jules Formigé. En 1974, à l'occasion de travaux d'agrandissement de la place de l'Église, des fouilles menées par la Société historique et archéologique de Montfermeil mirent à jour des sarcophages datant de l'époque mérovingienne.

Infos pratiques

10, rue Grange

Le saviez-vous ?

L'église recèle de trésors connus ou mis au jour au grès des restaurations tels que les décors peints découverts en 2019, qui en font un patrimoine rare.

> Les décors peints
Ces décors peints du XIIIe siècle à dominante décorative, représentent, entre autres, des ornements végétaux tels que des fleurs de lys et des feuilles stylisées, des saints, des symboles et des textes latins.

OBJET CLASSÉ
AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Calvaire de Rude
En 1848, François Rude reçut la commande d'un calvaire de bronze pour l'église Saint-Vincent-de-Paul de Paris. Son premier modèle en plâtre fut donné à l'abbé Haupais, alors curé de Montfermeil et ami du sculpteur.

Les cloches
Trois des quatre cloches sont réquisitionnées pour fabriquer des canons en 1793. La quatrième est entreposée jusqu'en 1927 où elle est remontée dans le clocher avec une autre. En 1864, le maire Charles Hardy réutilise leur bronze pour réaliser une plus grosse cloche. En 1934, trois nouvelles cloches sont achetées (Augustin Dominique, Paul Marie Jeanne d'Arc et Magdeleine). Ces dernières sont électrifiées en 1951.

Les vitraux
Les vitraux du XIXe siècle ont été donnés par des habitants, notamment des maires, Jean-Baptiste Charles Hardy et Jules Charles Pierre Desnos. Un vitrail moderne a été installé au moment de la réfection intérieure.

L'orfèvrerie et la statue de Saint-Vincent

Chiffres clés

69 ha
d'espaces verts dont

21 ha dans la forêt de Bondy
20 ha dans le Bois des Ormes
23 ha de parcs et jardins
3 ha dans les écoles
5300 m² de massifs fleuris

2 fleurs
attribuées
au concours régional
Villes et villages fleuris 2017

> Ville verte et fleurie

Ville arboretum

Avec ses 11 hectares plantés en plein cœur de la ville, le parc Arboretum offre aux Montfermeilloi(se)s un espace de détente et de promenade unique. Il recense une biodiversité remarquable et est agrémenté de nombreux arbres et arbustes d'essences diverses, escale idéale pour les oiseaux migrateurs.
Une balade permet de découvrir le parc selon la thématique de la « Galerie de l'Évolution » qui débute près du plan d'eau du parc pour s'achever dans les « Jardins Chromatiques » qui représentent l'action de l'homme sur la nature. Il accueille en outre, de nombreux jeux et l'Arbosports, permettant la pratique d'exercices physiques en plein air.

Découvrez les espaces verts et les squares de la ville, en ligne ou p.56

Politique environnementale

Montfermeil s'est fortement engagée dans la préservation de l'environnement à travers des événements phares et une multitudes d'initiatives, respectueuses de la nature et de l'environnement pour une ville durable et solidaire.

> Label « Montfermeil ville durable »
La Ville a mis en place ce label permettant d'identifier les caractéristiques intrinsèques de la politique de la ville en matière d'environnement et d'économie circulaire. On peut le retrouver sur différents supports de communication en lien avec des évènements sur des thématiques environnementales mais également sur tous les objets dérivés répondant à des critères d'exigence écologique forts. Par exemple, les gobelets réutilisables (en plastique recyclé) ou les sacs en coton biologique distribués sur nos évènements.

> Économie circulaire
Le Maire de Montfermeil, vice-président de la Métropole du Grand Paris en charge de l'économie circulaire, de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire, souhaite développer des initiatives vertueuses dans le domaine de l'économie circulaire au sein de la Mairie et auprès des citoyens.

> Des évènements éco-responsables
La Ville tend à mettre en place des évènements éco-réponsables, la qualité des services et des produits tout en évitant le gaspillage.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire est un mode de conception et d'utilisation des biens qui permet, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et de diminuer leurs impacts sur l'environnement.

> Dans la pratique :
L'économie circulaire se décline dans différents domaines (alimentation, consommation, déchets, éducation, formation...) pour l'ensemble des publics (citoyens, entreprises, élus, agents...) au travers d'actes forts : achats responsables, limitation des gaspillages et des déchets, réparation, réemploi, recyclage, partage des usages....

> Nouveaux Montfermeillois

Vous venez d'arriver à Montfermeil ?
Ne ratez pas la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se déroule chaque année. À cette occasion, vous pourrez visiter Montfermeil et rencontrer le Maire, ses Élus et les chefs de services qui peuvent répondre à toutes les questions des différents secteurs d'activités de la Mairie. Cette journée est pour les nouveaux arrivants une occasion toute particulière de découvrir leur nouvelle ville et de prendre connaissance de ses projets de développement.

Infos pratiques

ℹ Informations auprès du service Festivités - Soutien logistique au 01 41 70 70 25

Vie municipale & services publics

> Ma mairie

Horaires d'accueil / standard et du Guichet unique*

	Matin	Après-midi
Lun - Mer - Jeu	8h30 - 12h	13h45 - 17h15
Mardi		Fermé
Vendredi		13h45 - 16h45
Samedi	8h30 - 11h45	Fermé

** Consulter les horaires et modalités d'accueil de chaque service sur ville-montfermeil.fr*

Hôtel de ville

7-11, place Jean-Mermoz
01 41 70 70 70
contact@ville-montfermeil.fr

> **Guichet unique** **(voir encadré p.27)**
> **Direction Vie des Quartiers et Citoyenneté**
> **Service des Archives**

** Consulter les horaires, les modalités d'accueil et les différentes missions des services municipaux en ligne*

Mon guichet unique

Le Guichet unique est un lieu unique pour toutes vos démarches.
Il regroupe les services suivants :

> **État civil**
(carte nationale d'identité, passeport, mariages, PACS, naissances, recensements)

> **Élections**
(inscription sur les listes électorales)

> **Culture et Sport**
(inscription et règlement)

> **Petite enfance**
(inscription en multi-accueil)

> **Scolaire, périscolaire et centres de loisirs**
(inscription et règlement)

> **Funéraire**
(déclaration et acte de décès, gestion des concessions et sépultures)

> **Démarches en ligne possibles**
grâce au téléservices accessibles depuis l'ordinateur mis à disposition

Moyens de paiement acceptés

Espèces | Carte bancaire | Chèque

Mais aussi :

Prélèvement SEPA, CB VAD (Vente À Distance), Passeport loisirs et Cesu

> Les annexes

Centre technique municipal
55, rue du Lavoir

> Direction des Services Techniques
> Service Environnement – Cadre de vie – Voirie
01 41 70 70 42

> Direction du Développement urbain
> Service Commerces & Artisanat
01 41 70 70 44
Accueil du public uniquement sur rendez-vous sauf le mercredi après-midi.

Horaires d'accueil et du standard*

	Matin	Après-midi
Lundi	8h-12h	13h45-16h45
Mardi	Fermé (accueil téléphonique)	
Mer-Jeu	8h-12h	13h45-16h45
Vendredi		13h45-16h15

Domaine Formigé
1, boulevard Hardy

> Service Culturel
01 41 70 10 60
culture@ville-montfermeil.fr

Horaires d'accueil

	Matin	Après-midi
Lun-mer-jeu	9h-12h	14h-17h
Mardi		Fermé
Vendredi		14h-16h45

> Médiathèque
01 41 70 10 70
mediatheque@ville-montfermeil.fr

Horaires d'accueil

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	14h-19h
Mercredi	10h-18h	
Vendredi	Fermé	14h-18h
Samedi	10h-17h	

Numéros utiles

Espace Jeunesse
63, avenue Jean-Jaurès
01 45 09 64 00

Service Logement
47 ter, rue Henri Barbusse
01 41 70 70 62

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
19, rue de la Tuilerie
01 41 70 70 64

> Ludothèque
01 41 70 10 72
ludotheque@ville-montfermeil.fr

Horaires d'accueil

	Matin	Après-midi
Mardi	15h30 - 17h45	
Mercredi	13h30 - 17h45	
Vendredi	15h30 - 18h45	
Samedi	10h - 17h	

Forum Léopold Sédar Senghor

55-63, boulevard Bargue
01 41 70 79 40

> Programme de réussite éducative (PRE)
> Service Festivités – Soutien logistique

Horaires d'accueil et du standard*

	Périodes scolaires	Vacances scolaires
Lundi		
Mardi	8h30 - 21h15	
Mercredi		8h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 21h	
Vendredi	8h30 - 20h30	
Samedi	9h - 15h30	Fermé

Police municipale

4, rue de la Haute Futaie
01 41 70 70 77

Horaires d'accueil et du standard

	Matin	Après-midi
Lundi - jeudi	8h30 - 12h15	13h45 - 17h30
Vendredi		13h45 - 17h

Après 22h et en cas d'urgence, appelez le 17 !

* Consulter les horaires, les modalités d'accueil et les différentes missions des services municipaux en ligne

> Équipe municipale

Xavier LEMOINE
Maire de Montfermeil
Président de Grand Paris - Grand Est
Conseiller Métropolitain

ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

1er adjoint

Gérard GINAC
Personnel Communal,
Tranquillité Publique,
Commerce

2e adjointe

Marie-Claude HUART
Affaires scolaires - Jeunesse,
Anciens combattants
– Cérémonies patriotiques,
Archives patrimoine

3e adjoint

Alain SCHUMACHER
Urbanisme,
Infrastructures – Voirie,
Services Techniques,
Marchés Publics, Mobilités

4e adjointe

Maria PINTO
Festivités,
Vie associative,
Soutien Logistique

5e adjoint

Franck BARTH
Adjoint de Quartiers :
Centre ville / Bosquets
Vie des quartiers,
Politique de la Ville
– Citoyenneté

6e adjointe

Djleneba DIARRA
Politiques de prévention
et droits des femmes

7e adjoint

Jean ARSLAN
Finances – Budget,
Communication, NTIC,
Assurances

8e adjointe

Maria DA SILVA
Adjointe de Quartiers :
Les Coudreaux
Petite enfance, Écologie
– Environnement – Transition
énergétique, Ville vie nature

9e adjoint

Serge CADIO
Politiques éducatives,
Politiques culturelles

10e adjointe

Nafi SIBY
Guichet unique,
Affaires générales

11e adjoint

Mohamed DAHMOUNI
Gestion Urbaine
de Proximité,
Cadre de vie – Bâtiments

12e adjointe

Sophie GÉRARD
Santé, Solidarité,
Seniors

13e adjoint

Laurent CHAINEY
Adjoint de Quartiers :
Franceville,
Sport, Logements
– Hygiène salubrité

Isabelle TERREN
Conseillère Municipale

Maryline MARQUES
Conseillère Municipale

Mouloud MEDJALDI
Conseiller Municipal Délégué
rattaché à M. le Maire
Politique des quartiers

Emin SARAÇÖZ
Conseiller Municipal

Malgorzata DUDEK
Conseillère Municipale

Jean-Yves LAVALLEZ
Conseiller Municipal

Isabelle
DE BERNARDIN
Conseillère Municipale

Christophe DA CRUZ
Conseiller Municipal

Najat HASHAS
Conseillère Municipale

Péguy ÉTIENNE
Conseillère Municipale

Mohamad BAKHTAOUI
Conseiller Municipal

Halima BOUKREDINE
Conseillère Municipale

Ludovic PEDRO
Conseiller Municipal

Chrystel LAÏDOUNI
Conseillère Municipale

Kevin CAUCHIE
Conseiller Municipal

Comment fonctionne un Conseil municipal ?

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884, qui le charge de régler « par ses délibérations* les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

Le Conseil municipal donne son avis lorsqu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local :
> il vote le budget,
> il approuve le compte administratif (budget éxecuté),
> il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.

Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

*Le terme « délibération » désigne ici les mesures votées. Le Conseil municipal peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Dominique DELLAC
Conseillère Municipale

Farid KACHOUR
Conseiller Municipal

Angélique PLANET
Conseillère Municipale

Jean-riad KECHAOU
Conseiller Municipal

Laurence RIBEAUCOURT
Conseillère Municipale

Mohamed YACHOU
Conseiller Municipal

Voir p.35

> Demande de rendez-vous avec un Élu

Des permanences ont lieu tous les samedi sur rendez-vous à l'hôtel de ville pour rencontrer et échanger avec vos Élus sur tous les sujets qui vous concernent.

Infos pratiques
- 7-11, place Jean-Mermoz
- Le samedi de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous
- Prise de rendez-vous par téléphone au 01 41 70 70 70 ou sur place

Les Conseils de quartier

Instances consultatives de réflexions, d'échanges, de débats, de propositions et d'actions, les conseils de quartier contribuent à une meilleure implication des citoyens dans la vie de la cité, à une meilleure prise en compte de leurs besoins et attentes dans la conduite des politiques publiques municipales et au renforcement du lien social et de la convivialité dans les quartiers. Le conseil de quartier est un outil de promotion de la citoyenneté active, composé d'acteurs qui mettent bénévolement leurs compétences, leur écoute et leur temps au service de l'intérêt général de la Ville et de ses habitants.

La Ville de Montfermeil met en place trois conseils de quartier :
> Quartier des Coudreaux (Maria DA SILVA)
> Quartier Centre-ville élargi (Franck BARTH)
> Quartier Franceville (Laurent CHAINEY)

Le conseil de quartier, ouvert à tous, est compétent sur toutes les questions relevant de l'amélioration du cadre de vie, à savoir la propreté, les espaces verts ou encore la sécurité des biens et des personnes. Il peut être consulté sur les projets d'aménagement du quartier mais également sur des thématiques ou des projets transversaux sur plusieurs quartiers.

Participation citoyenne

> Conseil citoyen

Le Conseil citoyen est une instance mise en place depuis 2016. Composé de 34 Montfermeillois et constitué sur la base du volontariat et du tirage au sort, il a pour vocation de contribuer à la mise en œuvre du Contrat de Ville. Constitué sur un modèle mixte, il est composé de 14 femmes, 14 hommes et 6 acteurs locaux.

Le rôle des conseillers est de prendre part aux instances de la Politique de la Ville et d'être force de proposition pour développer des projets en lien avec les axes prioritaires fixés par la Politique de la Ville.

Créé dans le but de favoriser la prise de parole, et de garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville, il s'agit d'un espace de propositions et d'initiatives construit à partir des besoins des habitants.

Le Conseil Citoyen intervient au sein des quartiers dits prioritaires : Résidence des Bosquets, Résidence Lucien Noël et Centre-Ville. À l'initiative de la municipalité, il a été étendu à toute la ville. Il repose sur la concertation entre les habitants, les associations et les différents acteurs de la ville.

Infos pratiques

Service Politique de la Ville
Hôtel de ville
7-11, place Jean Mermoz
01 41 70 70 73
@politique.ville@ville-montfermeil.fr

Conseil de quartier
→ LÀ OÙ JE VIS, J'AGIS ! JE PARTICIPE !

Voir p.33

Installation du Conseil municipal Enfance / Jeunesse 2020

> Conseil municipal Enfance / Jeunesse

Le CMEJ, constitué d'enfants et d'adolescents, est un dispositif qui permet de représenter les enfants et les jeunes de Montfermeil, de contribuer à améliorer la place de la jeunesse à Montfermeil, de s'inscrire dans une démarche citoyenne pour faire entendre leurs idées et défendre celles des autres jeunes, de participer à une expérience de la démocratie locale et participative, et enfin en apprendre plus sur le fonctionnement de la ville.
Accompagné par un élu du Conseil municipal et les services Enfance et Jeunesse, le CMEJ se réunit au moins une fois par trimestre.

Le CMEJ s'exprime sur des sujets variés et propose des projets sur différents thèmes (loisirs, culture, solidarité, prévention, environnement...).

Il est ouvert à tous sur la base du volontariat : filles comme garçons, qui habitent à Montfermeil, scolarisés du CM1 à la 3e. Proposer et débattre, mais aussi être dans l'action !

Le CMEJ s'investit activement dans la vie de la commune en défendant et en mettant en avant les besoins et attentes de la jeunesse montfermeilloise ! C'est l'occasion pour les jeunes de proposer des projets et partager leurs idées.

Au-delà de leur implication dans des actions citoyennes très variées au sein de la ville, les jeunes élus participent aux évènements municipaux et contribuent au devoir de mémoire par leur présence aux différentes manifestations et cérémonies.

Infos pratiques

Plus d'informations auprès de la direction des établissements scolaires ou par mail à contact@ville-montfermeil.fr

Permanences gratuites

> En mairie

Impôts

Information sur la fiscalité et la déclaration d'impôts.

Infos pratiques

- 2e et 4e vendredi du mois de 14 h à 16 h
- Hôtel de ville 7-11, place Jean Mermoz
- Sans rendez-vous

Espace info énergie FAIRE

Ouvert aux particuliers mais aussi aux commerçants, artisans et entreprises, l'EIE FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) permet d'apporter des conseils et pré-diagnostics pour la maîtrise de l'énergie, sans oublier d'informer sur les déductions fiscales et aides existantes.

Infos pratiques

- 4e samedi du mois de 8 h 30 à 11 h 45
- Hôtel de ville 7-11, place Jean Mermoz
- Sur rendez-vous
- 01 42 87 99 44

> À la Maison des Services Publics (MSP)

La Maison des Services Publics, équipement Territorial de l'EPT Grand Paris Grand Est, située 4 rue Modigliani, est ouverte tous les jours.
Vous pourrez :

> effectuer vos démarches administratives ;

> accéder aux e.services publics (impôts, carte grise, logement, CNAV, caf.fr, ameli.fr, pôle emploi, MDPH, télécharger un formulaire, etc.) grâce à l'espace numérique composé d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un scanner ;

> être aidé par un médiateur administratif dans vos démarches du quotidien ;

> utiliser les bornes CAF et CPAM ;

> **rencontrer un juriste de l'ADIL et du CIDFF ou un conseiller social du CCAS.**

Infos pratiques

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
- 4, rue Modigliani
- 01 41 70 74 70

> À la Maison de Justice et du Droit (MJD)

Gérée par Grand Paris Grand Est, la Maison de la Justice et du Droit de Clichy-sous-Bois / Montfermeil constitue une structure locale d'accompagnement et de conseil juridique. La MJD assure une présence judiciaire de proximité afin de concourir à l'aide aux victimes, à la prévention de la délinquance et à l'accès au droit. Des permanences gratuites et confidentielles y sont proposées.

Infos pratiques

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Écopole - 4 bis, allée Romain Rolland
Clichy-sous-Bois
01 41 70 38 20

Territoire Grand Paris – Grand Est

Chiffres clés

VILLE

14
communes

+ 390 000
habitants

72 km²
de superficie

> Un territoire, 14 communes

Chacun des territoires de la Métropole est piloté par un Établissement Public Territorial (EPT) qui est en charge de compétences qu'il exerce depuis le 1er janvier 2016, à la place de ses communes et communautés d'agglomérations.

Le territoire Grand Paris – Grand Est regroupe 14 communes de l'Est de la Seine-Saint-Denis, des bords de Marne au Sud, au Canal de l'Ourcq, au Nord :

- Clichy-sous-Bois
- Coubron
- Gagny
- Gournay-sur-Marne
- Le Raincy
- Les Pavillons-sous-Bois
- Livry-Gargan
- Montfermeil
- Neuilly-Plaisance
- Neuilly-sur-Marne
- Noisy-le-Grand
- Rosny-sous-Bois
- Vaujours
- Villemomble

Le décret numéro 2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris a fixé le périmètre du Territoire du Grand Paris – Grand Est.

Élection du Conseil de territoire

>Le 9 janvier 2016, lors du premier Conseil de Territoire, les 80 délégués des 14 communes ont élu Michel Teulet président du territoire Grand Paris – Grand Est. Il est remplacé en 2019 par Claude Capillon, maire de Rosny-sous-Bois.

>Le 16 juillet 2020, Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil est élu Président du territoire.

Compétences du territoire

Grand Paris - Grand Est assure des missions de service public de proximité, pour le quotidien et pour l'avenir :
> Eau et assainissement
> Prévention et gestion des déchets
> Développement économique
> Emploi, formation et insertion
> Renouvellement urbain
> Politique de la ville et cohésion sociale
> Transport et mobilité
> Aménagement et urbanisme

Élus au Conseil de territoire

> Xavier LEMOINE
Maire de Montfermeil
Président du territoire

> Brigitte MARSIGNY
Maire de Noisy-le-Grand
Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

> Rolin CRANOLY
Maire de Gagny
Politique de la Ville, de l'Habitat et du rayonnement culturel

> Zartoshte BAKHTIARI
Maire de Neuilly-sur-Marne
Renouvellement urbain

> Dominique BAILLY
Maire de Vaujours
Politiques de prévention et de l'accès aux droits

> Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Finances, Administration générale et Achat responsable

> Christian DEMUYNCK
Maire de Neuilly-Plaisance
Opérations d'aménagement

> Eric SCHLEGEL
Maire de Gournay-sur-Marne
Logement - Conférence intercommunale du logement

> Jean-Michel BLUTEAU
Maire de Villemomble
Assainissement et Plan baignade

> Katia COPPI
Maire des Pavillons-sous-Bois
Transports et Mobilités

> Jean-Paul FAUCONNET
Maire de Rosny-sous-Bois
Gestion et valorisation des déchets

> Olivier KLEIN
Maire de Clichy-sous-Bois
Équipements sportifs, Jeux Olympiques, Formations, Emploi et Insertion

> Jean-Michel GENESTIER
Maire du Raincy
Développement économique

> Ludovic TORO
Maire de Coubron
Santé, Environnement, Transition écologique et Plan Climat Air Énergie territorial

Infos pratiques

01 41 70 39 10
www.grandparisgrandest.fr

Mon quotidien

Mon quotidien

42 Enfance / Jeunesse
42 > Petite enfance
44 > Éducation
48 > Restauration scolaire
49 > Accueils péri et extrascolaires
52 > Espace jeunesse
54 > Point Information Jeunesse (PIJ)

56 Environnement / Cadre de vie
56 > Espaces verts et squares
58 > Collecte des déchets
61 > Règlementation jardins et voirie
62 > Réglementation animaux en ville
62 > Transistion énergétique
63 > Permaculture
65 > Apiculture

66 Emploi, formation & insertion
66 > Direction Emploi-Formation-Inertion (DEFI)
66 > Mission locale pour l'emploi
67 > Point Information Jeunesse (PIJ)
67 > Club des entrepreneurs (CECM)

68 Commerces & artisanat
68 > Vos marchés
68 > Vos commerçants et artisans
69 > Association des commerçants et artisans de Montfermeil (ACAM)

70 **Santé**
70 > QHI Le Raincy-Montfermeil
72 > Maison médicale de garde
72 > Handicap
73 > Actions de prévention
75 > Annuaires des professionnels de santé

76 **Solidarité & actions sociales**
76 > Centre Communal d'Action Social (CCAS)
78 > Seniors et personnes à mobilité réduite

82 **Sécurité & tranquillité publique**
82 > Sécurité
85 > Prévention
86 > Vandalisme et nuisance sonores
86 > Réglementation animaux en ville

88 **Circuler & stationner**
88 > Circuler
90 > Stationner

92 **Développement urbain**
92 > Règles de bon voisinage
93 > Plan Local d'Urbanisme (PLU)
94 > Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
94 > Hygiène et salubrité

96 **Logement**
96 > Demande de logement social
97 > Aides financières
98 > Bonnes pratiques de location

100 **Lieux de culte et services funéraires**
100 > Lieux de culte
101 > Services funéraires

Enfance Jeunesse

> Petite enfance

Modes d'accueil

La Ville de Montfermeil propose différents modes d'accueil pour les tout-petits afin de répondre au mieux aux besoins des parents et au bien-être des enfants. Avant de choisir leur mode de garde, les parents sont invités à se renseigner sur les modalités, adresses, horaires, tarifs et conditions d'accueil des différentes offres.

> Multi-accueil
Spécifiquement conçu pour favoriser l'épanouissement des tout-petits, ce mode de garde participe à l'éveil de l'enfant et à son développement car il lui permet notamment de découvrir la vie

Infos utiles

Retrouvez plus d'informations sur les différents modes de garde auprès des organismes suivants :

> Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
www.seinesaintdenis.fr/Accueil-du-jeune-enfant-trouvez-votre-mode-d-accueil

> Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
www.mon-enfant.fr
08 10 25 93 10

en groupe autour d'activités établies par des professionnels et adaptées à son âge. Ces structures s'adaptent au plus près des besoins des parents.

Pour prétendre à une place dans les structures d'accueil, il vous faut résider à Montfermeil. Suite à la commission annuelle, une place peut vous être attribuée pour septembre ou parfois en cours d'année. En fonction de vos activités professionnelles ou étudiantes et de vos besoins, il vous sera proposé un contrat d'accueil régulier, occasionnel, à temps plein ou partiel.

Infos pratiques

Pré-inscription auprès du Guichet unique dès le 6e mois de grossesse
Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
01 41 70 70 70
La tarification est calculée selon les ressources mensuelles et la composition de la famille
Simulation sur mon-enfant.fr

> Assistante maternelle

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance agréée par le Conseil Départemental. Elle reçoit une formation obligatoire et est suivie dans son travail par des visites à domicile de la PMI. Employée directement par les parents sous contrat de travail obligatoire, une assistante maternelle peut accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants généralement âgés de moins de 6 ans.

Infos pratiques

Liste des assistantes agréées disponible auprès de la PMI
PMI du Centre
64, rue Henri Barbusse
01 71 29 23 05
PMI Berthe Morisot
11, rue Berthe Morisot
01 71 29 20 95

Plus d'informations en ligne

Le saviez-vous ?

> Rencontres intergénérationnelles

Les enfants qui fréquentent les multi-accueils ou les accueils de loisirs de la ville ainsi que les jeunes de la mission locale et d'Arrimages club de prévention spécialisée vont à la rencontre de familles, seniors, personnes pensionnaires de l'Association des résidences des personnes âgées de Montfermeil ARPAVIE, ou encore des parents isolés, à l'occasion de rencontres intergénérationnelles. Plusieurs fois par an, le Centre Communal d'Action Sociale organise pique-nique, chasse aux œufs de Pâques, ateliers créatifs, repas de fête, représentations de théâtre ou simple goûter... Une bonne façon de donner aux petits comme aux adultes, de grands moments de complicité !

> Crèche privée « Faaz »
La crèche « Faaz » accueille les enfants âgés de dix semaines à trois ans.

Infos pratiques
18-20, place Jean Mermoz
01 48 66 71 99
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

> Maison d'Assistantes Maternelle (MAM) « Les p'tits bouchons »

Infos pratiques
101, avenue des arts
06 20 29 71 59
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

> Éducation

Rythmes scolaires
Depuis la rentrée 2017, les écoles de Montfermeil sont revenues à la semaine des 4 jours.

Inscriptions scolaires
Seuls les parents ou le responsable légal de l'enfant peuvent l'inscrire à l'école.

> Vous venez de vous installer à Montfermeil
Il est possible d'inscrire son enfant à l'école toute l'année pour une scolarisation en cours d'année.

> Vous inscrivez votre enfant pour la première fois à l'école (entrée en maternelle)
Les inscriptions scolaires ont généralement lieu entre début février et fin mars pour une rentrée au mois de septembre de l'année en cours.

Pour une entrée en maternelle, l'enfant devra avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Rendez-vous au Guichet unique pour remplir le dossier de pré-inscription. Il sera ensuite étudié lors de la commission scolaire en mai.

L'affectation définitive vous sera transmise par courrier au mois de mai.

Infos pratiques
Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz

Garderie éphémère

Le Centre Social Intercommunal de la Dhuys (CSID) propose dans le cadre du partenariat avec l'association Société Coopérative et Participative E2S, un service de garde d'enfant chaque jeudi matin. Le nombre des places est limité et sur préinscription. **À noter :** seuls les enfants sachant marcher sont acceptés.

Infos pratiques
Adhésion et inscription obligatoire
11 bis, Anatole-France
Clichy-sous-Bois
01 45 09 62 42
Jeudi de 9 h à 12 h

01 41 70 70 70
Voir encadré ci-contre
Inscription sur présentation de documents originaux.

Retrouvez la liste des documents originaux à fournir en ligne

> Vous souhaitez inscrire votre enfant dans un établissement privé
Inscriptions directement auprès des établissements privés (voir les contacts page suivante).

Parents d'élèves

> Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre (APEL)
16, rue Henri Barbusse
01 43 30 31 87

> Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (F.C.P.E)
9, avenue des Acacias
06 83 34 54 83
fcpefranceville@gmail.com

Le Guichet unique et le portail famille vous simplifient la vie

> Au Guichet unique, faites vos démarches et inscrivez votre enfant :
> en multi-accueil
> à l'école
> à l'étude dirigée
> à la cantine
> au centre de loisirs
> aux activités culturelles
> aux activités sportives

Infos pratiques
Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
01 41 70 70 70
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15 (16 h 45 le vendredi), fermé le mardi après-midi, le samedi de 8 h 30 à 11 h 45

> Via le Portail familles, réservez les créneaux en accueil de loisirs pour les périodes scolaires et des vacances scolaires et règlez les factures de :
> multi-accueil
> cantine
> classes découvertes
> centre de loisirs
> activités culturelles
> activités sportives
> séjours d'été

Téléchargez également des documents et accèdez aux informations utiles liées à la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire de votre enfant.

Infos pratiques
www.ville-montfermeil.fr

Établissements scolaires

Écoles maternelles

Arc-en-Ciel
32, rue de la Tuilerie
01 45 09 31 30

Christiane Coulon
25-27, rue de Courtais
01 45 09 33 20

Jean-Baptiste Clément
16-18, rue Berthe Morisot
01 45 09 30 70

Joliot Curie
3, avenue Montgolfier
01 45 09 24 90

Jules Ferry
167, avenue Gabriel Péri
01 45 09 05 90

Paul Éluard
7, rue de l'Église
01 45 09 06 30

Victor Hugo
58, boulevard Bargue
01 45 09 28 40

Collèges

Jean Jaurès
43, avenue Jean Jaurès
01 43 30 56 63

Pablo Picasso
59, rue du Lavoir
01 43 88 32 00

Écoles élémentaires

André Champy
12, rue Delagarde
01 43 32 02 11

Christiane Coulon
22-24, rue de Courtais
01 41 70 79 41

Henri Wallon
9, rue Maurice-Berteaux
01 45 09 05 80

Jean-Baptiste Clément
10-14, rue Berthe-Morisot
01 45 09 29 80

Joliot Curie
3, avenue Montgolfier
01 45 09 25 80

Jules Ferry
145, avenue Gabriel-Péri
01 45 09 05 70

Paul Éluard
1-5, boulevard de l'Europe
01 45 09 06 20

Victor Hugo
56, boulevard-Bargue
01 45 09 27 80

École privée

École Sainte Jeanne d'Arc
16, rue Henri-Barbusse
01 43 30 31 87
De la petite section au CM2

Projet Éducatif Local (PEL)

Par le Projet Éducatif Local, la ville de Montfermeil œuvre pour mettre en cohérence toutes les actions éducatives du territoire au service de chaque enfant et de sa famille. Le Projet Éducatif Local regroupe dans un document unique les orientations communes aux acteurs éducatifs.

> Vous êtes un acteur éducatif ? Vous pouvez contacter le coordinateur concernant des actions éducatives pour les enfants ou à destination des parents.

Infos pratiques

19, rue de la Tuilerie
01 41 70 70 96
@ pel@ville-montfermeil.fr

Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse à tous les enfants ou adolescents âgés de 3 à 16 ans dont la réussite scolaire et/ou l'épanouissement sont compromis. Face à des difficultés d'apprentissage, une situation familiale ou sociale particulière, les enfants ont parfois besoin d'être accompagnés, encouragés et soutenus.

Si le PRE ne se substitue en aucun cas aux parents, qui restent les acteurs principaux de la réussite éducative de leur enfant, cet accompagnement personnalisé et gratuit aide l'enfant à s'épanouir, à développer ses compétences ou simplement à prendre confiance en lui à travers un parcours adapté. Selon les besoins, un programme axé sur l'apprentissage scolaire, la culture, le sport, la santé, etc. est mis en place dans un esprit de partenariat avec les parents et en toute confidentialité. Il se déroule avec l'implication des parents et le concours d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Coach en estime de soi, psychologues, ethnopsychiatre, sophrologue, intervenants de la Maison de la Justice et du Droit, etc., Autant de professionnels qui interviennent auprès des parents et des enfants afin que l'enfant (re)trouve pleinement ses capacités et s'épanouisse.

Les parents qui s'interrogent sur la nécessité de faire ainsi accompagner leur enfant peuvent s'adresser à un acteur de la vie éducative : animateur, infirmière scolaire, enseignant, directeur d'établissement ou contacter le service de Réussite éducative.

À noter : les enfants peuvent également être orientés par l'école, le collège ou le centre de loisirs de l'enfant vers un accompagnement scolaire renforcé dispensé par des professeurs. (voir encadré p.50)

Infos pratiques

Forum Léopold Sédar Senghor
55-63 boulevard Bargue
01 41 70 79 40
Sur rendez-vous uniquement

> Restauration scolaire

Inscription et facturation

> L'inscription est à renouveller chaque année auprès du Guichet unique sur présentation des documents suivants :

- Livret de famille
- 3 derniers bulletins de salaire des 2 parents ou attestations Pôle Emploi
- Dernier avis d'imposition ou non imposition sur les revenus
- Dernière taxe d'habitation
- Attestation mensuelle de paiement de la CAF

Lors de l'inscription initiale, votre quotient familial est calculé en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge. Si vous avez déjà un quotient cantine, il n'est pas nécessaire de fournir l'intégralité des documents, mis à part le dernier bulletin de salaire des deux parents.

Infos pratiques

Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
01 41 70 70 70
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15 (16 h 45 le vendredi), fermé le mardi après-midi, le samedi de 8 h 30 à 11 h 45

> La facturation est établie mensuellement par la société Sodexo en fonction du nombre de repas consommés. Règlements via le Portail familles, par chèque à envoyer par courrier à la Société Sodexo, en CB ou espèces directement chez Sodexo à Clichy-sous-Bois.

Infos pratiques

Société Sodexo
8, boulevard Émile Zola
93390 Clichy-sous-Bois
01 41 70 15 80

Règlement via le Portail familles dans Mes démarches en ligne

Allergies alimentaires et prises de médicaments

En cas de problème d'allergies ou tout autre problème de santé nécessitant la prise de médicaments, un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être signé entre la famille et le service Loisirs/Enfance.

> Si l'enfant est scolarisé à Montfermeil, le protocole d'accueil individualisé (PAI) est mis en place par la Santé scolaire de l'Éducation nationale.

> Si l'enfant n'est pas scolarisé à Montfermeil, le protocole d'accueil individualisé est établi auprès du service Loisirs/Enfance.

Renseignements auprès du Guichet unique, 7-11, place Jean Mermoz ou au 01 41 70 70 70

Menus

Une fois par trimestre, la commission des menus se réunit. Deux représentants de parents d'élèves y participent ainsi qu'une diététicienne qui veille à l'équilibre nutritionnel. Un contrôle de la qualité des repas et des conditions du service est régulièrement effectué par le service Enfance. Les menus sont composés d'une entrée au choix, d'un plat principal, d'un fromage et d'un dessert (fruit ou yaourt).

Consultez chaque mois le menu en ligne

> Accueils périscolaires et extrascolaires

Accueils périscolaires

> Accueils périscolaires matin et soir

De la petite section au CM2, un accueil périscolaire est organisé par la ville dans chaque école de 7 heures à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 heures (prévoir un goûter) et selon une organisation propre.

Les équipes, composées d'animateurs qualifiés, qui interviennent lors des accueils périscolaires proposent des activités en lien avec le programme scolaire et préparées en concertation avec les professeurs des écoles.

Sur simple demande des parents, les équipes d'animation peuvent encadrer les devoirs des enfants lors de l'accueil du soir.

Infos pratiques

Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
Voir encart p.45
Inscription annuelle en accueils périscolaires à renouveller obligatoirement chaque année auprès du Guichet unique. Puis inscription par coupons mensuels à télécharger sur www.ville-montfermeil.fr, sur le Portail familles, directement auprès des structures d'accueil.

Coupons mensuels à télécharger en ligne

> Association Garderie Avenir

L'association propose un accueil périscolaire le matin dans les écoles élémentaires Jules Ferry, Henri Wallon, André Champy, Joliot Curie et Paul Éluard de 7 h à 8 h 20.

Créée en 1987 par quelques parents bénévoles ayant besoin d'une solution de garde d'enfants souple afin de se rendre sereinement au travail le matin, Garderie Avenir est une association gérée par des parents ou des grands-parents bénévoles.

Infos pratiques

96, avenue Vaucanson
01 43 32 75 23 (après 20h)

Accompagnement scolaire

Sur inscription, les enfants scolarisés du CP à la seconde peuvent bénéficier d'un accompagnement scolaire personnalisé. Dispensé par des professeurs certifiés, l'accompagnement scolaire à lieu 2 jours par semaine. Choix des jours lors de l'inscription.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
> de 16 h 45 à 17 h 45 pour les élèves de primaires ;
> de 17 h 45 à 19 h pour les collégiens et les lycéens.

Infos pratiques

Inscription au Bureau de l'accompagnement scolaire
Forum Léopold Sédar Senghor
55-63, boulevard Bargue
01 41 70 79 40

Informations et tarification en ligne

> Les études dirigées
Organisés à l'initiative de la municipalité pour les enfants du CP au CM2, des temps d'étude sont assurés par des professeurs des écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 heures (prévoir un goûter).

Infos pratiques

Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
Voir encart p.45
Inscription et règlement auprès du guichet unique. Règlement en ligne possible via le Portail familles.
Le règlement est dû en totalité, quel que soit le nombre de jours de fréquentation à l'étude.

Règlement via le Portail familles dans Mes démarches en ligne

Accueils extrascolaires

> Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
Les ALSH accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Chaque année, une réunion de présentation des projets pédagogiques, des spectacles ainsi que des portes ouvertes sont organisés pour permettre aux familles de tout savoir des activités pratiquées par les enfants. Deux mini-séjours sont également organisés chaque été.

L'inscription à la restauration scolaire est obligatoire pour les accueils de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires.

Infos pratiques

Guichet unique
7-11, place Jean Mermoz
Voir encart p.45
Inscription annuelle en accueils périscolaires à renouveller obligatoirement chaque année auprès du Guichet unique. Puis inscription par coupons mensuels à télécharger sur www.ville-montfermeil.fr, sur le Portail familles, directement auprès des structures d'accueil.

Coupons mensuels à télécharger en ligne

> Centre de loisirs et de la jeunesse de la Police Nationale (CLJ)
Animations sportives et culturelles pour les jeunes de Montfermeil et de Clichy-sous-Bois âgés de 9 à 17 ans, le mercredi (fermé en septembre) et durant les vacances scolaires de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Infos pratiques

Espace Moulinsart - 9, rue Corot
01 45 09 33 90

> Accueil de loisirs du Centre Social Intercommunal de la Dhuys (CSID)
Animations sportives et culturelles pour les enfants de 6 à 17 ans.

Infos pratiques

11 bis, allée Anatole France
93390 Clichy-sous-Bois
01 45 09 62 42
De 9 h à 18 h le mercredi et le samedi en période scolaires et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

Structures d'accueil

Accueils maternels

Arc-en-Ciel
32, rue de la Tuilerie
01 43 32 90 82 / 06 23 94 48 19

Christiane Coulon
25-27, rue de Courtais
01 45 09 33 20 / 06 23 94 48 15

Jules Ferry
167, avenue Gabriel Péri
01 71 84 75 65 / 06 23 94 48 17

Paul Éluard
7, rue de l'Église
01 45 09 06 30 / 06 23 94 48 18

Accueils élémentaires

Françoise et Catherine Dolto
177, avenue Gabriel Péri
01 43 51 10 28 / 06 23 94 48 12

Hergé
5, rue Corot
01 45 09 15 52 / 06 23 94 48 14

Accueils mixtes

Jules Verne
11-13, avenue du Général Morin
01 43 88 59 23
06 23 94 48 13 / 06 23 94 48 16

> Espace Jeunesse

L'Espace J est un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes âgés de 8 à 25 ans. Il propose des animations, de l'information et accompagne dans les formations. Séjours vacances, accompagnement scolaire, ateliers photo-vidéo, MAO (Musique assistée par ordinateur), bar sans alcool... des activités y sont proposées toute l'année. L'équipe d'animation se compose d'animateurs, d'un médiateur et d'un coordinateur.

Infos pratiques

- 63, avenue Jean Jaurès
- 01 45 09 64 00
- Consultez les horaires d'ouverture en ligne.
- Inscription sur place sur présentation de justificatifs. Consultez la liste en ligne.

Retrouvez les horaires et la liste des documents à fournir en ligne

Sport

Des créneaux de futsal sont mis en place pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Bar sans alcool

L'Espace J est aussi un endroit dans lequel on peut venir simplement prendre un verre entre amis, suivre un match à la télévision ou encore jouer au baby foot.

MAO (Musique assistée par ordinateur)

L'espace J met à la disposition des 12-25 ans un studio d'enregistrement et de mixage professionnel. Il permet de s'initier et de se perfectionner aux techniques de création musicale assistée par ordinateur, base de la Techno, du Reggae, du Rap et des musiques actuelles. Les jeunes peuvent venir y enregistrer des morceaux et créer leurs propres arrangements, dans le respect de l'éthique prévue par le règlement intérieur.

Séjours vacances

Le Service Jeunesse propose des séjours (mer, plongée, découverte des régions et des capitales, etc.) durant les vacances scolaires pour les 8-11 ans (séjours avec le Service Loisirs – Enfance), 12-14 ans et 15-17 ans.

Soirées famille

Des soirées à thème, gratuites, réservées aux familles, sont organisées régulièrement. Un moment de partage, d'échange et de complicité entre les parents, les enfants et les animateurs, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

ℹ Renseignements auprès de l'Espace J.

Je nage donc je suis

La moitié des enfants qui entrent au Collège en 6e ne savent pas nager. C'est pourquoi, 1 ou 2 fois par an, durant les vacances scolaires, l'Espace J donne la possibilité aux jeunes de 8 à 11 ans d'améliorer leurs aptitudes et de gagner en confiance en milieu aquatique.

ℹ Renseignements auprès de l'Espace J.

Préparation au BAFA

Chaque année, une réunion d'information est organisée par le Point Information Jeunesse de l'Espace J pour les jeunes âgés de 17 ans et plus souhaitant passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Objectif : présenter les démarches à suivre et les aides financières possibles.

ℹ Renseignements auprès de l'Espace J.

Cours d'informatique

> **Cours pour les adultes** (niveaux débutants, intermédiaires et confirmés ainsi que des doubles niveaux) ;

> **Ouverture aux jeunes actifs** (à partir de 18 ans) en soirée ;

> **Stages d'initiation** d'une semaine pendant les vacances scolaires.

Retrouvez les jours et horaires des cours en ligne

Les nocturnes de l'Espace J

La ville de Montfermeil étoffe ses activités jeunesse en direction des 14-25 ans en ouvrant un créneau spécifique à l'Espace Jeunesse.

Retrouvez les jours et horaires des soirées en ligne

Sensibilisation à la question du handicap

Le handicap est l'affaire de tous. Parce que nous y sommes tous confrontés, il est important de sensibiliser nos jeunes à cette question. Depuis 2014, l'Espace J accueille des enfants et des adolescents porteurs de handicap physique ou mental. Pour faciliter leur adaptation et leur intégration sur le long terme, des activités ludiques et des temps de rencontres leur sont proposés. En parallèle, les jeunes se voient régulièrement proposer des journées de sensibilisation, une initiation à la langue des signes ou encore la pratique du handisport. Objectif : leur apprendre à mieux appréhender la différence. Des formations sur la question du handicap ont également été dispensées auprès des équipes encadrantes de la petite enfance et des personnels des centres de loisirs et de l'Espace J.

> Point Information Jeunesse (PIJ)

Créé au sein de l'Espace J, le Point Information Jeunesse (PIJ) fait partie du réseau national de l'Information Jeunesse (CIDJ).

Infos pratiques

Espace J
63, avenue Jean Jaurès
01 45 09 64 00
Consultez les horaires en ligne.

Retrouvez les jours et horaires des cours en ligne

> Le PIJ met à disposition des jeunes de 12 à 25 ans une informatrice jeunesse qui a pour mission de les accompagner de façon personnalisée dans leurs projets professionnels, culturels ou de loisirs et de faciliter leurs démarches auprès des différents partenaires ainsi que l'obtention des aides auxquelles ils ont droit.

> Il propose pour les jeunes de 16 à 25 ans, les parents et les professionnels de la jeunesse :

> un espace d'accueil gratuit, anonyme, avec ou sans rendez-vous
> un lieu d'écoute, de conseil et de services personnalisés
> une documentation thématique en libre consultation
> un accompagnement renforcé aux applications numériques tous supports (PC, tablette, téléphone...)
> s'informer pour s'orienter, se soigner, se divertir

> Le PIJ met à votre disposition différents supports d'informations (fiches CIDJ, dossiers ONISEP, brochures/tracts, guides, magazines...) sur tous les sujets de votre vie quotidienne :

- l'enseignement (initiale, apprentissage, alternance, universitaire)
- les métiers et les formations
- l'emploi (salons, service civique...)
- la santé et la prévention
- les vacances (aide aux projets, bons plans)
- la mobilité européenne et internationale
- la vie pratique (démarches administratives, citoyenneté, logement, accès aux droits,...)

Aide et conseils vers l'emploi

Le PIJ peut vous apporter une aide ou un conseil pour effectuer les démarches et apprendre les méthodes nécessaires pour :

> rechercher un emploi, un job, une formation ;
> apprendre à rédiger une lettre de motivation ou un CV ;
> simuler un entretien d'embauche ;
> s'informer sur les formations qualifiantes (BAFA, PSC1, BSB, MB, CS...) ;
> obtenir des informations en matière de création d'entreprise ;
> partir étudier ou travailler à l'étranger.

Espace multimédia

Afin de faciliter vos recherches, l'informatrice du PIJ met à votre disposition un espace multimédia composé de :

> ordinateur avec des logiciels bureautiques et un accès Internet pour créer sa boîte mail, remplir un formulaire en ligne, rédiger un rapport de stage, un CV ou un courrier (clé USB conseillée) ;
> téléphone et fax ;
> imprimante ;
> photocopieur et scanner.

Tout au long de l'année, des actions d'information et de formation sont proposées par le PIJ, comme l'accompagnement méthodologique pour apprendre à rédiger CV et lettre de motivation.
apprendre à rédiger CV et lettre de motivation.

Le saviez-vous ?

La Mission Locale pour l'Emploi de la Dhuys propose aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire un accompagnement individualisé vers l'emploi, une aide et des conseils pour l'orientation et la formation ainsi que différents ateliers de techniques de recherche d'emploi, d'élaboration de projets professionnels....

Voir p.66

Environnement
Cadre de vie

> Espaces verts et squares

La commune offre 69 hectares d'espaces verts et des aménagements adaptés pour la promenade, la randonnée pédéstre et à vélo, ou encore des aires de jeux.

Espaces verts

1	**Parc Arboretum**	Rue de l'Église, Vieux chemin de l'Abîme, Boulevard de l'Europe	
2	**Domaine Formigé**	1, boulevard Hardy	De 9 h 30 à 17 h 30 du 1er novembre au 31 mars
3	**Parc Jean-Pierre Jousseaume**	136, rue des Moulins	De 8 h à 20 h du 1er avril au 31 octobre
4	**Parc Pescarolo**	Rue des Moulins	
5	**Bois des Ormes**	Boulevard Hardy	
6	**Forêt de Bondy**	Avenue de Clichy	De 8 h à 17 h l'hiver, 18 h 45 le printemps et l'automne, 19 h 45 l'été

Squares

7	**Square du Général Morin**	À l'angle de l'avenue des Sciences et de l'avenue du Général Morin	De 9 h 30 à 17 h 30 du 1er novembre au 31 mars
8	**Esplanade Michel Ricard**	À l'angle des rues Corot et Utrillo	De 8 h à 20 h du 1er avril au 31 octobre
9	**Mail Paul Cézanne**	Avenue Paul Cézanne	

Retrouvez le plan de la ville en ligne

Déchets refusés

> Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale : déchets d'emballages, pièces de véhicules, déblais, gravats, décombres, débris, fils de fer barbelés et grillages, ferrailles lourdes, déchets de jardins et végétaux.

> Les détritus et objets ménagers : ordinateur, télévision, électroménager, déchets ménagers spéciaux liquides ou toxiques, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants...

Attention : Ces énumérations ne sont pas limitatives et des matières non dénommées pourront être assimilées par le SIETREM aux catégories spécifiées ci-dessus.

Infos pratiques

N° vert : 0 800 770 061
du lundi au vendredi
www.sietrem.fr

> Collecte des déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont assurés par le Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des résidus Ménagers (SIETREM) qui regroupe 30 communes.

Retrouvez les jours de collecte en ligne

Infos pratiques

SIETREM
ZA La Courtillière
3, rue du grand Pommeraye
77 400 Saint-Thibault-des-Vignes
N° vert : 0 800 770 061
du lundi au vendredi
www.sietrem.fr

Collecte des ordures ménagères

Leur ramassage se fait à l'aide de conteneurs roulants hermétiques à sortir la veille à partir de 19h. Ils doivent être enlevés par les utilisateurs dans les meilleurs délais après le passage de la benne collective.

> Il est interdit de laisser vos bacs en permanence sur le domaine public.
> Les bacs ne doivent recevoir que des déchets ménagers ou petits emballages.
> Ne présenter au ramassage que les

conteneurs sur roues qui vous ont été distribués. Eux seuls s'adaptent à la benne.

Collecte sélective

Les habitants disposent de :
> bacs jaunes pour les bouteilles en plastique, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, les journaux, les magazines et prospectus ;
> bacs gris à couvercle vert pour les bouteilles, les bocaux et les pots en verre ;
> bacs grenats pour vos ordures ménagères ordinaires.

Pour une meilleure organisation, les jours de collecte diffèrent selon votre secteur de résidence.

Collecte des emcombrants

La collecte des encombrants a lieu une fois par mois. Elle est destinée à débarrasser les habitants des objets encombrants de moins de 25 kg provenant de la consommation courante tels que meubles, mobiliers divers, literie... Les encombrants doivent être regroupés au même endroit, la veille sur le trottoir.

Déchets verts

Il est strictement interdit de procéder au brûlage des déchets quels qu'ils soient.
Compostez vos déchets ! Restes de repas, fruits et légumes crus ou cuits, tontes de gazon, mais aussi cheveux, coquilles d'œufs et papier journal, etc., ces déchets verts se dégradent lentement au fil des mois et se transforment en un produit comparable à l'humus : le compost. Par simple décomposition biologique, au contact de l'air, ils peuvent servir de terreau organique d'excellente qualité.
Les bienfaits de ce compost sont multiples :
> il favorise la croissance des végétaux et des racines,
> il renouvelle l'humus du sol,
> il améliore la capacité de rétention d'eau.
Vous pouvez commander un composteur sur le site du SIETREM. Sachez qu'il est aussi possible de fabriquer son propre composteur.

Infos pratiques

SIETREM
ZA La Courtillière
3, rue du grand Pommeraye
77 400 Saint-Thibault-des-Vignes
N° vert : 0 800 770 061
du lundi au vendredi
www.sietrem.fr

Déposer vos déchets en déchetterie

Se présenter muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ou du badge d'accès aux déchetteries. Afin de faciliter le recyclage, les usagers sont tenus de faire le tri des déchets.

> Apport maximum autorisé : 1 m³ par semaine. En cas d'apport important de déchets verts, la quantité totale des apports autorisée est de 2 m³.

Les véhicules identifiés aux noms des sociétés, commerçants, artisans ne sont pas autorisés ainsi que les camions « plateau ».

Infos pratiques

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les déchetteries (horaires d'ouverture, déchets acceptés et refusés) sur www.sietrem.fr

Déchetteries à votre disposition :

ZA Pariest
Rue des vieilles Vignes
77183 Croissy-Beaubourg

ZA La Courtillière
3, rue du grand Pommeraye
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

ZA de la Tuilerie
Rue de la Briqueterie
77500 Chelles

Parc d'Activités de la Mare Blanche
12-14, rue de la Mare Blanche
77186 Noisiel

ZAC du Chêne Saint-Fiacre
1, rue des Temps Modernes
77600 Chanteloup-en-Brie

Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur le trottoir est un délit répréhensible par la loi. La Ville peut assurer d'office l'élimination des dits déchets aux frais du responsable.

> Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 68 euros (minorée à 45 euros si paiement rapide, majorée à 180 euros si paiement tardif et au maximum à 450 euros en cas de défaut de paiement ou de contestation) .

> Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de 1.500 euros (3.000 euros en cas de récidive).

> Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende.

> Réglementation des jardins et voirie

Entretien des trottoirs

Chaque Montfermeillois est responsable de l'état du trottoir qui borde sa propriété, de même que la végétation dépassant de son jardin et empiétant sur la voie publique.
Les propriétaires, locataires, concierges ou gardiens d'immeubles sont tenus de balayer, de désherber et de déneiger le trottoir sur le devant et les côtés de leur propriété ou immeuble.

Réglementation

Les propriétaires de jardins doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Responsabilités du propriétaire des végétaux

> Vos plantations empiètent sur le domaine privé

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.

Votre voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même mais peut exiger que cela soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans et que cette opération risque de faire mourir l'arbre. Votre voisin a le droit de couper les racines des arbres qui empiètent sur son terrain. En cas de dommages subis par son fonds, vous pouvez peut être tenu pour responsable. S'il s'agit des branches d'un arbre fruitier, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais peut les ramasser s'ils tombent par terre.

> Vos plantations empiètent sur le domaine public

Dans un souci de sécurité les maires

Participez à l'embellissement de votre ville !

La ville de Montfermeil poursuit le développement de ses initiatives dans le domaine de l'agriculture urbaine et encourage ses habitants à se lancer dans ces pratiques. Elle lance chaque année deux con-cours afin de promouvoir la place des potagers et jardins en ville :
> Le concours des maisons et des balcons fleuris récompense les plus beaux jardins de Montfermeil.
> Le concours des jardins potagers récompense les initiatives et la mise en application des pratiques de la permaculture dans les jardins montfermeillois.

Plus d'information en ligne

peuvent exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

> Vivre en ville avec des animaux

Voir p.86

> Transition énergétique

À Montfermeil, depuis plusieurs années, les initiatives en faveur de la transition énergétique et des économies d'énergie se multiplient avec pour objectif : s'adapter au changement climatique et venir en aide aux familles en situation de précarité énergétique grâce à plusieurs dispositifs à la fois préventifs et curatifs.
Changer les habitudes de consommation énergétique ou faire certains investissements peut conduire à réaliser des économies. Pour obtenir des conseils pour réduire ses factures d'électricité, d'eau, de gaz… et des aides pour faire des travaux de rénovation énergétique dans son logement, la Ville met à disposition des habitants des permanences pour répondre à leurs questions, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

contact@ville-montfermeil.fr

Espace info énergie FAIRE

L'espace conseil FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) s'adresse gratuitement et de façon confidentielle aux particuliers comme aux commerçants, artisans et entreprises. Il permet d'apporter des conseils pour la maîtrise de l'énergie, guider pour réaliser des pré-diagnostics et informer sur les déductions fiscales et aides existantes.

Infos pratiques

Uniquement sur rendez-vous
Hôtel de ville
7-11, place Jean Mermoz
01 42 87 99 44
contact@agence-mve.org

Visites Économie d'Énergie

Pour faire des économies d'énergie dans son logement et faire baisser les factures, la ville de Montfermeil propose et fourni des équipements économes qui permettent de réduire les dépenses en énergie et améliorer le confort (ampoules basse consommation, économiseur d'eau…).

Infos pratiques

Visite sur rendez-vous
01 49 15 97 98

Aides financières

> Avec l'Anah

La Ville accompagne les Montfermeillois dans leur démarche d'amélioration de leur habitat avec l'aide de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour lutter contre la précarité énergétique. Plusieurs programmes proposent des aides en fonction des conditions de ressources des bénéficiaires et du projet : amélioration d'un logement dégradé voire insalubre, remise en état de grande ampleur, adaptation d'un logement au viellissement ou au handicap, location à des personnes

aux ressources modestes et à un loyer abordable.

Pour consulter les plafonds de revenus fiscaux des logements, les manières d'obtention de ces dernières et étudier les dispositifs auxquels vous avez accès, rendez-vous sur www.anah.fr.

> Le Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP)

Les propriétaires de maison, quels que soient leurs revenus, peuvent bénéficier d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique, mis en place par l'État, la Métropole et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Le PREP comprend une étude de la maison, l'accompagnement au montage du dossier administratif et financier (aides financières, certificat d'économie d'énergie, synthèse des devis et demande de prêt...), l'accès et le suivi des équipes d'artisans labellisés PREP.

Renseignements auprès du service Ville Vie Nature au 01 41 70 79 00.

Inscription disponible sur Mes démarches en ligne

> Autres aides financières

Quelque soit le logement, il existe des aides financières qui permettent de contribuer à la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Le site www.calculeo.fr permet de les identifier en quelques clics, d'en estimer le montant et de savoir à qui s'adresser pour les obtenir. De plus, Calculeo contient de nombreux articles sur le choix des éco-travaux les plus efficaces ainsi que sur l'actualité relative à la rénovation énergétique.

> Permaculture

Montfermeil a engagé depuis plusieurs années des projets de renaturation de son tissu urbain et de développement de l'agriculture urbaine, notamment par l'implantation de jardins adoptant les principes de la permaculture.

Ateliers et cours

Une formation de jardinage en méthode permaculture et des ateliers sont proposés à tous les citoyens. Ils se déroulent en plusieurs cycle d'ateliers pratiques et théoriques, tout au long de l'année. Ils permettent d'apprendre à créer un écosystème, à semer au bon moment, à faire des boutures, etc.

Infos pratiques
01 41 70 79 00
Cours sur inscription

Inscription disponible sur Mes démarches en ligne

Le saviez-vous ?

> Des ruchers à Montfermeil
La Ville possède plusieurs ruchers. Les colonies en place sont des Apis mellifera mellifera, abeille noire d'origine française, et Apis mellifera 'Buckfast', au patrimoine génétique très cosmopolite. Autour des ruchers, des plantes mellifères ont été installées et un bassin a été aménagé sur chaque site afin que les abeilles puissent s'y abreuver.

> Le miel montfermeillois
Ces abeilles produisent le miel de la ville nommé "Montfer'miel". Ce miel est donné à des associations afin d'être revendu et financer la vie associative montfermeilloise.

> Le label APIcité®
Montfermeil s'est vue décerner 2 abeilles par le label APIcité® dont l'objectif est de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs, ce qui constitue une « démarche remarquable ».

> Apiculture

Dans la continuité de la mise en place d'une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement, Montfermeil favorise l'installation de ruches depuis 2011.

Ateliers et cours

Une formation et des ateliers sont proposés à tous les citoyens. Ils se déroulent en plusieurs cycle d'ateliers pratiques et théoriques, tout au long de l'année. Ils permettent de découvrir les ruches et la vie des abeilles, à en comprendre le fonctionnement voire à apprendre à en installer et à récolter le miel, tout en prenant connaissance de l'indispensable volet « réglementation et santé ».

Infos pratiques
01 41 70 79 00
Cours sur inscription

Inscription disponible sur Mes démarches en ligne

Retrouvez Le guide pratique de l'apiculteur en ligne

Retrouvez le livret d'activités détachable du *petit apiculteur* au centre de la brochure : informations, quiz et DIY* pour les enfants !

*Do it yourself

Emploi, formation & insertion

> Direction Emploi-Formation-Insertion (DEFI)

Destiné aux demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA de plus de 25 ans

DEFI est un service de l'Établissement Public Territorial Grand Paris - Grand Est, qui assure un accompagnement dans la durée et favorise le rapprochement avec les employeurs et les organismes de formation et accompagne les habitants de Montfermeil et Clichy-sous-Bois.
> Faciliter l'accès à la formation des habitants des communes ;
> Assurer l'accompagnement dans la durée des personnes éloignées d'un travail ;
> Favoriser le rapprochement entre les chercheurs d'emploi et les entreprises.

Infos pratiques

- Écopôle - 4 bis, allée Romain Rolland Clichy-sous-Bois
- Accueil général : 01 41 70 32 80
  Pôle RSA : 01 41 70 32 86
- Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
  Fermé le lundi après-midi.

> Mission Locale pour l'Emploi de la Dhuys

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

La Mission locale propose un accompagnement individualisé vers l'emploi, mais aussi une aide et des conseils pour l'orientation, la formation, les difficultés sociales, ainsi que différents ateliers de techniques de recherche d'emploi, d'élaboration de projets professionnels, de rencontres avec des employeurs, des projets de mobilité internationale, etc.

Infos pratiques

- Écopôle – 4 bis, allée Romain Rolland – Clichy-sous-Bois
- 01 41 70 74 73
- www.missionlocaledeladhuys.com
- Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi). Fermé le lundi après-midi.

> Point Information Jeunesse (PIJ)

Destiné aux jeunes de 12 à 25 ans

Créé au sein de l'Espace J, le Point Information Jeunesse fait partie du réseau national de l'Information Jeunesse (CIDJ). Il met à disposition des jeunes de 12 à 25 ans, une équipe qui a pour mission :
> accompagner de façon personnalisée les jeunes dans leurs projets dans tous les domaines de la vie quotidienne (métiers, études, orientation, formations, vie pratique, santé, mobilité internationale, volontariat, citoyenneté...) ;
> informer sur tous les dispositifs d'accès aux droits ;
> proposer un accompagnement méthodologique pour apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation.
Tout au long de l'année, des actions d'information et de formation sont proposées par le PIJ.

Infos pratiques

Espace J
63, avenue Jean Jaurès
01 45 09 64 00
pij@ville-montfermeil.fr
Ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mardi de 16 h à 19 h et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

> Club des entrepreneurs de Clichy-Montfermeil (CECM)

Destiné aux entreprises du territoire

Ouvert à toutes les entreprises du territoire, le CECM est un espace d'échanges et de réflexions, idéal pour trouver des informations sur la vie économique. Lancé en février 2013, ce vaste réseau permet d'ancrer son activité à l'échelle locale.

Infos pratiques

www.club-entrepreneursclichy-montfermeil.fr

Commerces & Artisanat

> Vos marchés

Marché des Coudreaux

Infos pratiques
- À l'angle de l'avenue des Sciences et de l'avenue Arago
- Le vendredi et le dimanche de 8 h à 13 h

Marché de Franceville

Infos pratiques
- Place des Marguerites
- Le samedi de 8 h à 13 h

> Vos commerçants et artisans

Retrouvez l'annuaire en ligne

- Vous êtes commerçants et artisans à Montfermeil et souhaitez apparaître dans l'annuaire, contactez le service Commerces et Artisanat au 01 41 70 70 44

Navette municipale

Une navette municipale réservée aux Montfermeillois âgés de 65 ans et plus est disponible du lundi au vendredi pour des déplacements dans Montfermeil.

Infos pratiques
- Du lundi au vendredi selon disponibilités.
- Réservation obligatoire au plus tard 48 heures avant le déplacement
- 01 41 70 70 64

> Association des Commerçants et Artisans de Montfermeil (ACAM)

Fondée en janvier 2006 sous la forme associative (loi 1901), l'ACAM a pour objectifs la promotion et l'accroissement des activités économiques locales.
En accord avec la collectivité, elle contribue à la politique volontaire de sauvegarde et de développement des commerces et des services de proximité, véritables vecteurs de lien social. Elle s'assure également que l'offre proposée est variée, de qualité et accessible à tous.
Véritable porte-parole des commerçants et artisans, l'association récolte les doléances de chacun afin d'exposer à la municipalité ou les organismes compétents les problèmes et les besoins.

L'ACAM représente et défend les intérêts professionnels de ses membres auprès des instances administratives, juridiques et professionnelles. Néanmoins, la présidente tient à apporter son aide, dans la mesure du possible, à l'ensemble des commerçants et artisans qui la sollicitent.

Recherche de nouveaux commerçants

Nous recherchons de nouveaux commerçants, volants ou abonnés pour nos marchés. Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur Le Maire, 7-11, place Jean Mermoz, 93 370 Montfermeil.

Infos pratiques
Renseignements auprès du service Commerces & artisanat au 01 41 70 70 44

L'ACAM possède un vaste réseau d'acteurs économiques et institutionnels contribuant à l'implantation et au développement d'activités. Elle est un interlocuteur privilégié de la municipalité et de l'Établissement Public Territorial Grand Paris – Grand Est.
Afin d'alimenter et dynamiser son réseau, l'association organise et participe à différents évènements tout au long de l'année. Lors de ces moments conviviaux et fédérateurs, elle encourage les commerçants et artisans à échanger et collaborer sur différentes thématiques.
Adhérer à l'ACAM permet également aux indépendants de rompre avec un sentiment d'isolement en leur fournissant un panel de clients, d'acteurs et de partenaires indispensables à leur essor.

> Adhérer à l'ACAM
Tous les artisans et les commerçants de Montfermeil peuvent, s'ils le désirent, rejoindre l'ACAM. Pour devenir membre, contactez simplement la présidente, qui vous expliquera les démarches.

Infos pratiques
Renseignements auprès du service Commerces et Artisanat
01 41 70 70 44

Le saviez-vous ?

La ville organise des animations sur vos marchés à l'occasion des différentes fêtes qui ponctuent l'année (par exemple la Fête des mères, le Beaujolais nouveau, Noël...). Rendez-vous sur vos marchés pour en profiter !

Santé

> Groupe Hospitalier Intercommunal (GHI) Le Raincy-Montfermeil

Équipements et spécialités médicales

Avec une capacité de 635 lits et places, le GHI est constitué d'un hôpital entièrement dédié à la MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique), accueillant tous les services de gériatrie (Centre de Moyen et Long Séjour Les Ormes) et d'un service d'urgences adultes et enfants dont un service mobile d'urgences (SMUR).
L'hôpital a développé des spécialités médicales de pointe :

> cardiologie,
> pneumologie,
> gastro-entérologie,
> gériatrie,
> activité médico-chirurgicale de cancérologie.

L'hôpital de Montfermeil dispose d'un plateau technique adapté aux missions de médecine nucléaire, radiothérapie, IRM, scanner, cardiologie et rythmologie interventionnelle.
Un espace de rencontres et d'information (ERI) sur le cancer reçoit les patients et leurs proches sans rendez-vous lelundi et jeudi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, dans le hall d'accueil de l'hôpital : 01 41 70 86 66 ou eri@ch-montfermeil.fr.

Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

En 2016, le GHI le Raincy-Montfermeil a été désigné comme établissement-support du GHT 93 Est. Il regroupe les hôpitaux Robert Ballanger (Aulnay-sous-Bois), André Grégoire (Montreuil) et est associé au CHU Avicenne - J. Verdier - R. Muret et à l'EPS Ville Evrard pour la psychiatrie. Ce groupement donne un meilleur accès au soins et répond au mieux aux besoins de santé de son bassin de population.

Consultations "d'éducation thérapeutique"

Le GHI développe des consultations pour accompagner le patient et son entourage à mieux comprendre la maladie chronique et les traitements pour améliorer la qualité de vie. Les programmes d'éducation thérapeutique proposés :

> École de l'Asthme
> Réhabilitation Respiratoire
> Syndrome d'Apnées du Sommeil
> Obésité et diabète
> Diabète gestationnel sous insuline

Infos pratiques

10, rue du Général Leclerc
01 41 70 80 00
www.ch-montfermeil.fr

Numéros d'urgence

Police secours 17	Suicide 0 825 120 364
Pompiers 18	Enfance maltraitée 119
Samu 15	Violences conjugales 3919
Secours (Europe) 112	Femmes battues 01 55 89 00 88 / 01 48 47 44 21
SAMU Social-Urgences sans abri 115	Viols 0 800 05 95 95
GHI Le Raincy-Montfermeil 01 41 70 80 00	Victimes 08 842 846 37
Centre anti-poison 01 40 05 48 48	Sida Info Service 00 840 800
Urgences psychiatriques 01 41 70 81 78	Drogues alcool tabac 113
Dentaires 01 43 37 51 00	Amitiés 01 42 96 26 26
Médecins 01 47 07 77 77 / 36 24	

Retrouvez les numéros d'urgence en ligne

> Maison médicale de garde

Située à proximité immédiate de l'hôpital de Montfermeil, la maison médicale de garde assure les consultations en médecine générale tous les jours y compris les week-ends et jours fériés, pendant les horaires de fermeture des cabinets médicaux de ville, sans prise de rendez-vous.

Infos pratiques

6, rue du Général-Leclerc
Du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 12 h à minuit et le dimanche et les jours fériés de 8 h à minuit.
01 48 66 38 19
maison-medicale-de-garde-general-practitioner.business.site

> Handicap

Déplacement et accessibilité

> Pam 93

Service public de transport collectif à la demande destiné à toute personne résidant en Seine-Saint-Denis et présentant une invalidité au taux de 80% minimum. Il les transporte partout en Île-de-France.

Infos pratiques

0810 0810 93 (N° Azur : prix d'un appel local depuis un poste fixe)
01 41 55 50 31
contact@pam93.info
www.pam93.info

Travailleurs en situation de handicap

Pour les personnes reconnues « travailleurs handicapés », il leur faut déposer un dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Infos pratiques

1-3, promenade Jean-Rostand
93 000 Bobigny
01 48 95 00 00

> Don du sang

Montfermeil s'engage depuis de nombreuses années dans le don de sang, irremplaçable et indispensable pour sauver des vies, aux côtés de l'Établissement Français du Sang (EFS).

Les conditions pour donner votre sang sur www.dondesang.efs.sante.fr
Sur rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Retrouvez les prochaines dates de collectes en ligne

> Actions de prévention

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Ce service du Conseil Départemental a pour mission le suivi des grossesses, le planning familial, le suivi médical des enfants de moins de 6 ans, les bilans de santé des enfants âgés de 4 ans à l'école, les agréments et le suivi des assistantes maternelles, la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance), le contrôle des établissements accueillant de jeunes enfants, le soutien à la parentalité… Les professionnels : médecins, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychomotricien(nes), conseillères conjugales et psychologues vous y accueillent. Gratuit et ouvert à tous. Un suivi et un soutien à domicile peuvent être proposés.

Infos pratiques

PMI du Centre
64, rue Henri Barbusse
01 71 29 23 05

PMI Berthe Morisot
11, rue Berthe Morisot
01 71 29 20 95

Le saviez-vous ?

> Dépistage du cancer du sein
Le Comité départemental des Cancers 93 adresse une lettre d'invitation au dépistage du cancer du sein à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans, avec la liste des radiologues agréés du département. La mammographie à réaliser tous les 2 ans est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais.

> Octobre rose
La ville accompagne et soutient ses différents partenaires : la Ligue contre le cancer, l'Association Horizon cancer, le GHI et le CDC 93, pour proposer des animations et un dépistage gratuit.
Service Santé au 01 41 70 79 45

> Dépistage du cancer colorectal
Les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans sont invités tous les 2 ans par un courrier du Comité départemental des Cancers 93 à consulter leur médecin traitant qui les orientera vers le dépistage adapté à leur niveau de risque. Dans 80 % des cas, il remettra un kit de dépistage du cancer colorectal à réaliser à domicile dont les analyses en laboratoire sont prises en charge sans avance de frais.

> Mars bleu
L'équipe du service de gastro-entérologie du GHI se mobilise tous les ans durant le mois de promotion du dépistage du cancer colorectal.
GHI Le Raincy-Montfermeil au 01 41 70 80 00

Dépistages des infections sexuellement transmissibles (IST)

Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) du GHI effectue le dépistage des infections sexuellement transmissibles (VIH, hépatites B et C, etc.).

Infos pratiques

10, rue du Général Leclerc
Prélèvements sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Remise des résultats sur rendez-vous.

Addictions : drogues, tabac, alcool

> Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie en ambulatoire (CSAPA)

Répond aux personnes confrontées à une addiction à l'égard des drogues illicites, à l'alcool, aux médicaments ou à une pratique excessive (jeux, anorexie, boulimie…). Les consultations sont gratuites et anonymes.

Infos pratiques

GHI Le Raincy-Montfermeil
10, rue du Général Leclerc
01 41 70 80 00
www.ch-montfermeil.fr

Mal-être et souffrance psychologique

Ressentir un profond mal-être accompagné de souffrance doit alerter et permettre de se faire aider. Il est important de trouver quelqu'un avec qui en parler et qui sera en mesure d'écouter les difficultés, comme un médecin ou un psychologue. Pour les enfants et jeunes scolarisés, la médecine scolaire peut vous écouter, vous accompagner et vous orienter.

> Consultation de psychiatrie

GHI Le Raincy-Montfermeil
10, rue du Général Leclerc
01 41 70 81 78

> Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Structure légère intermédiaire entre l'hôpital de jour et le centre médico-psychologique, il assure par une approche multidisciplinaire, l'accueil et la prévention, les soins psychiatriques et psychothérapies, les activités favorisant la réadaptation et la réinsertion des patients stabilisés. Le centre permet de lutter contre l'isolement et de développer du lien social des personnes en contact avec la psychiatrie.

Infos pratiques

59, avenue du Général Leclerc
01 43 30 67 07

> Union Nationale des Amis et Familles de Maladies Psychiques (UNAFAM)
Accueille, soutient, informe et oriente les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. Cette association contribue à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine psychique.

Infos pratiques
42, avenue des Pervenches
01 43 09 30 98
www.unafam93.org

> Association Médico-psychologique d'Informations et de Conseils aux Adolescents (AMICA)
La Maison des Adolescents est dédiée aux jeunes de 10 à 21 ans, à leurs parents et aux professionnels concernés. Structure d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de prise en charge, elle a une vocation généraliste et une équipe pluridisciplinaire.

Infos pratiques
4, allée Albert Camus
93 390 Clichy-sous-Bois
01 43 88 23 64
www.mda93amica.fr

> Tête à tête – Espace de prévention pour les jeunes
Lieu d'écoute et d'information destiné aux 13-25 ans : « bien vivre » sa vie d'adolescent, sexualité, alcool, tabac, drogues… Éducateur, animateur et psychologue privilégient l'écoute et le dialogue autour de la de prévention et le bien-être des jeunes.

Infos pratiques
Centre commercial Rosny 2
Avenue du Général de Gaulle
93 117 Rosny-sous-Bois
01 48 12 01 01 / 01 48 55 25 70
teteatete@cg93.fr
www.seine-saint-denis.fr/tete-a-tete

> Annuaires de santé

- Professionnels et santé
- Associations solidarité et santé

Retrouvez les annuaires en ligne

Vous êtes un professionnel de santé installé à Montfermeil ou une association et souhaitez apparaître dans un des ces annuaires, contactez le service Santé au 01 41 70 79 45.

Solidarité & actions sociales

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la ville. Cette structure de proximité s'adresse à tous les Montfermeillois, notamment les plus fragiles ou les plus isolés. Certains services sont soumis à des conditions de ressources et/ou d'éligibilité.

Infos pratiques

19, rue de la Tuilerie
01 41 70 70 64

Retrouvez les horaires d'ouverture en ligne

Accueil et instruction

> Domiciliation
Fournir une adresse administrative aux personnes sans domicile stable ou fixe.

> Aides extra-légales
Bons alimentaires, orientation vers les épiceries sociales et solidaires, etc.

> Aides légales
Aides aux démarches et constitution de dossiers de demandes d'aides (RSA, MDPH, APA, AAH, etc.).

> Aide à l'énergie et aux fluides
Garantir l'accès à l'énergie (eau, gaz, électricité) aux ménages en situation de précarité.

Maintien à domicile

> Portage de repas à domicile
Livraison de repas à domicile pour les Montfermeillois se trouvant dans l'incapacité permanente ou temporaire de se mouvoir ou de confectionner leur repas.

> Service d'aide à domicile (conventionné APA)
Favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes âgées pour leur permettre de continuer à vivre chez elles. Service destiné aux personnes de 65 ans et plus.

Animations et lien social

> Activités et loisirs
Thés dansants, après-midi jeux de société, visites culturelles, conférences, ateliers créatifs, etc.

> Activités intergénérationnelles
Activités tout public (seniors, familles isolées) : ateliers, goûters, barbecue, etc.

> Visites de convivialité
Maintien du lien social avec les seniors et les plus isolés en partenariat avec les associations du secteur.

> Repas des vœux aux seniors et sorties d'été
Activités destinées aux personnes de 65 ans et plus.

Solidarité

> Navette municipale pour la mobilité des seniors
Permettre aux seniors de se déplacer dans Montfermeil. Service destiné aux personnes de 65 ans et plus sur rendez-vous 48 h à l'avance.
Informations pratiques p.76

> Plan canicule et grand froid
Prévenir les risques d'une canicule ou d'un épisode hivernal rigoureux pour les personnes isolées et vulnérables inscrites au fichier dédié. Veille téléphonique et physique auprès des plus fragiles.
Informations pratiques p.79

Le saviez-vous ?

Le CCAS vous aide et vous conseille dans vos démarches et demandes pour obtenir des aides :

> Obligations alimentaires

> Placements en maison de retraite ou en foyer pour personnes handicapées

> Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

> Le forfait Améthyste est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap (à partir de 18 ans) résidant en région Ile-de-France. sous conditions de ressources ou de statut (anciens combattants, veuves de guerre, etc.). Il est attribué sous conditions de ressources. et permet de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport du réseau (Métro, RER, Bus, Tramway). Les bénéficiaires de ce forfait doivent payer une participation financière.

> Le RSA (Revenu de Solidarité Active) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Renseignements auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

> Seniors et personnes à mobilité réduite

Rester le plus longtemps possible à son domicile

> Maintien à domicile
La possibilité pour les personnes âgées seules et/ou en perte d'autonomie de continuer à rester chez elles. Bien vivre à domicile, c'est aussi choisir le lieu de vie en fonction de ses attentes et de ses besoins. Il permet de soutenir les personnes âgées dans leurs tâches quotidiennes : aide au lever et au coucher, préparation et aide à la prise de repas, courses, travaux courants d'entretien du logement. C'est aussi un soutien moral.

ℹ Renseignements auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

> Portage de repas à domicile
Ce service est destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité permanente ou temporaire de se mouvoir, de composer ou d'effectuer correctement des repas équilibrés. Le coût du repas varie en fonction des ressources de la personne.

ℹ Plus d'informations auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

> Téléassistance
Ce dispositif d'assistance à distance permet de mettre en relation une personne isolée via un médaillon relié à une centrale de veille fonctionnant 24 h/24 et 7 j/7. Son abonnement mensuel s'élève à 8,89 €.

ℹ Renseignements auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

> Aides à l'adaptation du logement
Pour vivre longtemps et en toute sérénité chez vous, des travaux d'adaptation, facilitant la vie au quotidien, sont nécessaires (remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier électrique...)
L'Anah (agence nationale de l'habitat) peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet, sous réserve que votre logement ait plus de 15 ans à la date d'acceptation de votre demande d'aide. Si ces travaux permettent une baisse de la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %, la prime « Habiter Mieux » peut vous être attribuée.
🌐 www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/

ℹ Renseignements auprès du service Ville Vie Nature au 01 41 70 79 00.

Se déplacer

> Navette municipale pour la mobilité des seniors
Ce service gratuit est réservé aux habitants de Montfermeil âgés de 65 ans et plus souhaitant se déplacer dans la ville.

Infos pratiques

- Du lundi au vendredi selon disponibilités.
- Réservation obligatoire auprès du CCAS au plus tard 48 h avant le déplacement
- 01 41 70 70 64

> La Pam 93
Service de transport à la demande réservé aux habitants de Seine-Saint-Denis, couvrant l'ensemble de l'Île-de-France.

Fonctionnement, inscription, réservation et tarifs au 0 810 0 810 93.

> Le forfait Améthyste
Voir encadré p.77

> L'Allocation Chèque-taxi
Elle est destinée aux personnes retraitées non imposables, aux anciens combattants, aux veuves de guerre ou encore aux personnes handicapées percevant l'allocation adulte handicapé ou une pension d'invalidité deuxième ou troisième catégorie. Elle est accordée pour un an et renouvelable au vu des justificatifs de déplacement de l'année précédente. La demande doit être faite auprès du CCAS ou au Conseil Départemental.

Renseignements auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

Vivre en maison de retraite ou médicalisée

> Établissement public de santé « Les Ormes »
·L'unité moyens séjours accueille les patients dont l'état nécessite une réadaptation avant leur retour à domicile ou dans une institution.

Prévention canicule

Prévenir les risques d'une canicule pour les personnes isolées et vulnérables inscrites au fichier dédié. Le CCAS procède à une action de recensement des personnes isolées et vulnérables afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence. Durant les épisodes caniculaires, le CCAS assure une veille physique et téléphonique auprès des plus fragiles (notamment distribution de bouteilles d'eau et prêt de ventilateur).

Infos pratiques

Inscription sur le fichier dédié auprès du CCAS, 19, rue de la Tuilerie, au 01 41 70 70 64 ou en ligne.

Inscription au fichier canicule sur Mes démarches en ligne

• L'unité long séjour prend en charge principalement les personnes de plus de 60 ans, dépendantes physiquement ou psychiquement et résidentes de Montfermeil ou des communes avoisinantes.

Infos pratiques
13, place Jean Mermoz
01 45 09 70 00

> EHPAD ARPAVIE - Résidence des Docteurs Gaston et Paule Simon
Établissement accueillant des personnes âgées dépendantes. Les Montfermeillois et les adhérents des caisses de retraite bénéficient d'un droit de priorité (CARCEPT, CNRBTPIC, CPM, IRRAPRI, ORGANIC, RATP, RESURCA).

Infos pratiques
2, rue de la Tuilerie
01 43 30 03 03

Se distraire et se détendre

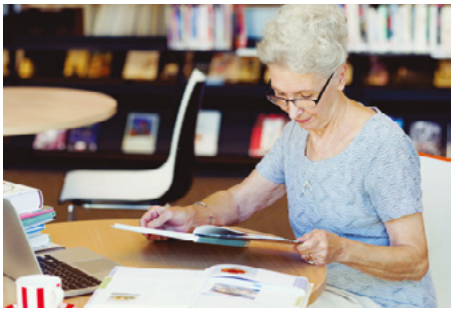

Inscription au fichier 3e âge du CCAS sur Mes démarches en ligne

> Activités et sorties culturelles
Le service Culturel met en place toute une programmation de manifestations culturelles sur la ville mais également à l'extérieur. Toute l'année, il propose des sorties en journée et en soirée mais également des week-ends dans les régions de France. Les seniors sont également invités à se rendre à la médiathèque du Petit Prince.

Plus d'informations p.110

Retrouvez les activités culturelles municipales et associatives en ligne

> Activités du CCAS

Plus d'informations p.77

> Cours d'informatique
L'Espace J propose toute l'année des cours d'informatique dédiés aux seniors débutants. Il propose également des stages d'initiation d'une semaine pendant les vacances scolaires.

Infos pratiques
Espace Jeunesse
63, avenue Jean Jaurès
01 45 09 64 00
Lundi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h
Participation financière requise

> Cours de gymnastique seniors
Le service des Sports anime des cours de gymnastique pour les seniors.

Renseignements auprès du CCAS au 01 41 70 70 64.

> Associations du 3ème âge
Activités organisées tout au long de l'année pour les seniors.

• Les Amis du 3ème âge
1, place Jean-Mermoz
01 43 30 01 82 / 06 60 77 87 04

• L'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées)
Forum Léopold Sédar Senghor
55-63, boulevard Bargue
06 60 77 87 04

• Mouvement chrétien des retraités
109, avenue des Mésanges
01 43 30 39 02

> Associations Solidarité et Santé

Retrouvez les annuaires des associations Solidarité et Santé en ligne

Contacts utiles

> Circonscription départementale de service social
Pour informer et aider (difficultés personnelles, familiales ou sociales, accès aux droits...)
2, rue Maryse Bastié
01 71 29 56 45
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Fermé le lundi matin.

> Tout à Dom services
38, rue Henri Barbusse
01 43 32 02 18

> ADS SSIAD
23-25 avenue des Frères Lumière
09 73 52 43 00

> Presta dom
37, rue du Général de Gaulle
01 76 43 14 69

> Axeo Services
1, avenue des Hortensias
01 45 09 88 51

> Association Développement Sanitaire
23-25, avenue des Frères Lumière
09 73 52 43 00

> ADISPAD (Association pour les Droits, l'Information, le Soutien des Personnes Âgées Dépendantes)
4, rue Anatole France
93390 Clichy-sous-Bois

Sécurité & tranquillité publique

Infos utiles

Police municipale

4, rue de la Haute Futaie
93370 Montfermeil
01 41 70 70 77

Après 22h et en cas d'urgence, appelez le 17 !

Commissariat de Police de Clichy-sous-Bois

1, carrefour des Libertés
93390 Clichy-sous-Bois
01 82 46 60 00

> Sécurité

Police municipale

La ville a recours à plusieurs dispositifs pour répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de tranquillité publique. Ces derniers sont encadrés par la Police municipale.

> Voisins vigilants

Pour lutter contre la délinquance, Montfermeil a mis en œuvre le dispositif gratuit « Voisins Vigilants » qui rassemble des personnes volontaires par quartiers pour agir ensemble contre les cambriolages, les actes de délinquance et les agressions. Si en tant que « Voisins Vigilants » vous observez ou constatez un fait inhabituel ou suspect, informez par SMS ou par mail votre communauté de

quartier et votre référent. Les services de police sont destinataires de toutes les alertes.

Infos pratiques

Informations auprès de la Police municipale
www.voisinsvigilants.org
Application téléchargeable sur Google play et App store

> Opération Tranquillité Vacances

Que vous soyez locataire ou propriétaire, la Police municipale propose de surveiller gratuitement votre habitation, durant votre absence, pendant les congés scolaires. Une patrouille passera plusieurs fois par semaine afin d'apporter une vigilance particulière auprès des pavillons et appartements signalés.
Toutefois, soyez vigilants sur la sécurisation de votre lieu d'habitation. Il appartient à chaque résident de prendre des mesures de sécurité en mettant en place différents dispositifs appropriés : renforcement de la sécurisation des portes et des fenêtres, pose d'un système d'éclairage extérieur et/ou d'une alarme, etc. Prévenez également votre voisinage en cas d'absence pour assurer le ramassage du courrier, le branchement d'appareils d'éclairage ou d'un poste de radio, etc.

Infos pratiques

Inscription au poste de Police municipale ou au Commissariat de Clichy-Montfermeil muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au mini-

Le saviez-vous ?

> Vidéoprotection
Des caméras de vidéosurveillance, reliées à un Centre de Supervision Urbaine (CSU) dans les locaux de la Police municipale, ont été installées en différents endroits de la ville afin de permettre aux agents de la police municipale d'intervenir dans les meilleurs délais en cas d'infractions ou d'incident sur la voie publique. Seuls sont filmés la voie publique et les bâtiments communaux.
Un transfert de 100% des données est assuré vers le Commissariat de la Police nationale à Clichy-sous-Bois.

> Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
Ce conseil réunit les acteurs locaux concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité territoriale. Le Maire, le Préfet, le Procureur, l'inspecteur d'académie, les chefs d'établissements scolaires, les bailleurs sociaux, les transporteurs, les forces de l'ordre y participent avec pour objectifs :

> élaborer la politique locale de sécurité,

> développer des actions collectives, concrètes et ciblées de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité,

> suivre et évaluer les procédures de stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance,

> concrétiser des fiches actions.

mum 48 heures avant votre départ.

> Réserve communale de sécurité civile
Créée en 2009 et rattachée à la Police municipale, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) est composée de 15 bénévoles. Activée exclusivement par le Maire, elle participe au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités en cas de sinistre. Cette réserve est oarticulkièrelebt sollicitée dans le cadre des évènements municipaux, notamment pour aider à sécuriser des accès ou à fluidifier la circulation.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles. Informations auprès de la Police municipale. Nous vous remercions par avance pour votre engagement citoyen.

Commissariat de Clichy-sous-Bois

Montfermeil dépend du commissariat de Clichy-sous-bois, où de nombreux fonctionnaires se relaient jour et nuit, afin d'assurer votre sécurité 24 h/24 et 7 j/7.

Infos pratiques

1, carrefour des Libertés
93390 Clichy-sous-Bois
01 82 46 60 00

En cas d'urgence, privilégiez le 17 !

Maison de Justice et du Droit (MJD)

Témoin ou victime d'une maltraitance ? Pour tout connaître sur vos droits en cas de malveillance, vous pouvez vous rendre à la Maison de Justice et du Droit. La Maison de la Justice et du Droit a une triple mission :
> l'information du citoyen ;
> la médiation pénale ;
> l'aide aux victimes.
Des intervenants sont présents pour vous informer gratuitement sur toute question juridique (avocat, conciliateur de justice, notaire, huissier, etc.).

Infos pratiques

Écopôle - 4 bis, allée Romain Rolland
93390 Clichy-sous-Bois
01 41 70 38 20
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Porter plainte

> Déposer une pré-plainte en ligne
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

> Porter plainte auprès du commissariat de Clichy-Montfermeil
1, carrefour des Libertés
93390 Clichy-sous-Bois

> Déposer une main courante à la Police municipale
4, rue de la Haute Futaie
93370 Montfermeil

> Prévention

Contre les malveillances et violences envers les femmes

Retrouvez le guide réalisé par la ville destinées aux victimes de violences dans les services municipaux accueillant du public (Hôtel de ville), dans les pharmacies et chez les professionnels de santé de Montfermeil (médecins traitants, hôpital, PMI), au commissariat de Clichy-Montfermeil et au poste de Police municipale.

Ce guide discret (format poche) répertorie les coordonnées des structures et des associations présentes dans la ville et qui pourraient vous aider si vous êtes victime de violence(s).

Infos pratiques

- 3919
- Du lundi au vendredi de 9 h à 22 h et samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 18h
- Appel anonyme ne figurant pas sur les factures de téléphone

Contre les malveillances et violences envers les personnes vulnérables

> Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de vols de sacs-à-mains, de cambriolages, d'agressions physiques et verbales... Soyez vigilants lorsqu'une personne inconnue sonne à votre porte et lorsque vous voyez des individus errant dans les rues ou les zones pavillonnaires sans but précis.

Contactez le commissariat de Clichy-Montfermeil au 01 82 46 60 00, en étant le plus précis possible sur le lieu où se trouvent les individus suspects et sur leur signalement (taille, couleur de peau, vêtements, signes distinctifs).

> Maltraitance des personnes vulnérables (personnes âgées, porteuses d'un handicap)

De nombreux adultes vulnérables subissent des maltraitances aux formes multiples: physiques, psychologiques ou encore financières, dont les effets peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes en situation de fragilité. Ces violences apparaissent comme des actes anodins, mais lorsqu'ils s'amplifient et s'accumulent, ils créent des conditions d'isolement et de souffrance. Il peut s'agir aussi de négligence, conduisant à ne pas satisfaire les besoins essentiels des personnes vulnérables.
Pour signaler ces actes, il existe un nu-

Victime de malveillance ou de problèmes de voisinage ?

L'unité et l'accompagnement du Délégué à la Cohésion «Police Population» (DCPP) au Commissariat de Clichy-sous-Bois vous aide à obtenir les renseignements nécessaires à vos demandes pour faire valoir vos droits.

Infos pratiques

- 06 46 35 50 63
- L'intervenant DCPP peut se déplacer à votre domicile sur rendez-vous

méro national contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées.

Infos pratiques

39 77 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe)

> Vandalisme et nuisances sonores

Vandalisme

> Lutte contre le vandalisme

Les auteurs de ces actes encourent de fortes amendes, des travaux d'intérêt général, voire des peines de prison. Nous en appelons au sens des responsabilités pour faire de Montfermeil une ville propre et agréable.

Si vous êtes témoin d'un acte de ce type, contactez le commissariat de Clichy-Montfermeil au 01 82 46 60 00 ou la police municipale au 01 41 70 70 77.

Nuisances sonores

Merci de vous référer aux règles de bon voisinage p.92.

> Règlementation pour les animaux en ville

Propriétaires d'animaux : quelles obligations ?

> Identification de votre animal par puce électronique ou tatouage

Pensez à actualiser les cartes d'identification en cas de changement de coordonnées ou de propriétaire. Cette démarche permet de vous contacter en cas de fugue de l'animal. Si un animal est trouvé errant sur la voie publique, et que le propriétaire ne peut pas être identifié, l'animal sera soit mis à l'adoption, soit euthanasié.

> Déclaration des volatiles

Dans le cadre de la prévention de la grippe aviaire, vous devez déclarer en mairie vos oiseaux (y compris les poules

Réglementation pour les chiens de 1ère et 2e catégories

Ne peuvent détenir ces chiens :

> les personnes de moins de 18 ans,
> les personnes majeures sous tutelle,
> les personnes ayant été condamnées pour crime ou violence,
> les personnes auxquelles le maire a déjà retiré la garde d'un chien parce qu'il représentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Ne pas respecter une de ces conditions constitue un délit passible de 3 750 € et de 3 mois de prison.

Réglementation complète en ligne

et autres volailles).

Infos pratiques

Formulaire est à remplir auprès de la Police municipale.

> Déclaration des ruches

La déclaration auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est obligatoire dès la première colonie détenue pour tous les apiculteurs. Il est tenu de déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détendeur, quelle que soient leur taille.

Infos pratiques

Déclaration en ligne sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou en remplissant le formulaire Cerfa 13995*04 et en l'envoyant à :
DGAL - Déclaration de ruches
251, rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15

Réglementation complète en ligne

Errance des animaux (chiens et chats)

Parce qu'ils peuvent entraîner des perturbations sur la voie publique, **les chiens et les chats font l'objet de plusieurs mesures visant à sécuriser la chaussée :**

> Il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs et jardins.

> Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, que s'ils sont tenus en laisse.

> Il est interdit de laisser l'animal déposer ses excréments sur la voie publique, les trottoirs ou les jardins publics.

> Les animaux domestiques ne doivent pas troubler la tranquillité publique, notamment par des aboiements ou miaulements intempestifs.

> Si votre animal est capturé sur le territoire de la commune, il sera saisi et gardé en fourrière pendant un délai de 8 jours ouvrés et francs. Vous devrez régler les frais de fourrière d'un montant de 89 €, les frais éventuels de vétérinaire, les frais de capture s'élevant à 200 € par capture et par animal et le cas échéant, une amende de 35 € pour divagation.

> Procédure

Dès lors qu'un animal errant, dangereux ou blessé est capturé par les services de la Police municipale, le Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal (SACPA) est contacté pour la prise en charge de l'animal.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du code pénal. Le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

Infos pratiques

SACPA - D934 – Lieu-dit Le Paré
77120 Chailly-en-Brie
01 64 75 49 74
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 ainsi que le samedi de 9 h à 13 h.

Circuler & stationner

Gare éco-bus

La gare routière (livraison prévue début 2021) sera le centre névralgiques des correspondances de transports en commun. Les principales lignes de bus y seront regroupées permettant ainsi à ses usagers de réaliser une correspondance simple et rapide avec le tramway T4 à son terminus « Hôpital Montfermeil ».

> Correspondances

602 604 613 1 5

T4

> Circuler

En voiture ou en moto

> Depuis Paris-Porte de Bagnolet : prendre l'autoroute A3 direction Lille.
> Depuis Marne-la-Vallée : prendre la N34.

Infos pratiques

- Préparez votre déplacement sur **www.viamichelin.com** ou **www.mappy.fr**
- Consultez l'état du trafic en Île-de-France en temps réel sur **www.sytadin.fr**

Retrouvez le plan de la ville en ligne

En transports en commun

Montfermeil est desservie par un réseaux de transports en commun complet permettant de se déplacer dans la ville, en Île-de-France et jusqu'à Paris.

Infos pratiques

Préparez facilement votre déplacement sur **www.vianavigo.com** ou **www.transilien.com** (SNCF : 08 91 36 20 20) ou **www.ratp.info** (RATP : 0 892 68 77 14)

En vélo

La Ville dispose actuellement de 7 kilomètres de pistes cyclables permettant aux Montfermeillois de se déplacer facilement sur la commune. Ce réseau est en cours d'élargissement afin de couvrir un maximum de territoire.

Navettes gratuites

> La navette municipale

Ce service gratuit est réservé aux habitants de Montfermeil âgés de 65 ans et plus souhaitant se déplacer dans la ville.

Infos pratiques

Du lundi au vendredi selon disponibilités.
Réservation obligatoire auprès du CCAS au plus tard 48 h avant le déplacement
01 41 70 70 64

> La Pam 93

Service de transport à la demande réservé aux habitants de Seine-Saint-Denis, couvrant l'ensemble de l'Ile de France.

Infos pratiques

Fonctionnement, inscription, réservation et tarifs au 0 810 0 810 93

Aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Île-de-France Mobilités subventionne l'achat de votre vélo à assistance électrique à hauteur de 50% du prix d'achat et dans la limite de 500 euros. Pour bénéficier de cette aide vous devez répondre aux conditions d'éligibilité suivantes : être majeur, habiter en Île-de-France, avoir acheté un vélo neuf (à partir du 1er décembre 2019) et conforme à la réglementation en vigueur, avoir demandé les aides financières locales si elles existent avant de faire votre demande à Île-de-France Mobilités.

> Obtenez votre attestation de non-subvention de la Ville sur demande à contact@ville-montfermeil.fr

> Ensuite, créez votre compte et complétez la demande en ligne sur https://mes-demarches.iledefrance-mobilites.fr

> Retrouvez plus d'informations et la liste des pièces justificatives à fournir sur www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros

> Stationner

Stationnements gratuits et payants

Afin d'optimiser le stationnement, favoriser la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces, la Ville a pris soin de délimiter les zones de stationnement en adaptant les formes de stationnement au mode de vie actuel.

Le stationnement est réglementé du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Il est gratuit les dimanches et jours fériés.

> Zone bleue
Stationnement gratuit limité avec affichage du disque de stationnement sur le tableau de bord.

> Arrêt minute
Stationnement gratuit limité avec présence du conducteur à bord ou à proximité immédiate du véhicule.

> Zone verte
Stationnement payant limité avec possibilité d'abonnement résidents et commerçants.

> Zone rouge
Stationnement payant limité.

> En l'absence de signalisation, le stationnement est alterné chaque quinzaine :
• côté impair du 1er au 15 du mois ;
• côté pair du 16 à la fin du mois.
Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 h.

À noter : en zone pavillonnaire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) exige 2 places de stationnement par logement. Aussi, vous êtes invité à stationner vos véhicules au sein de votre propriété.

Stationnez avec votre mobile !

flowbird.

Payez où que vous soyez et évitez les files d'attente devant les horodateurs. Avec Flowbird vous pouvez payer votre stationnement avec votre mobile ou votre ordinateur.
> Paiement rapide et sécurisé
> Prolongez la durée de votre stationnement à distance
> Trouvez rapidement une place disponible

Infos pratiques

Application téléchargeable sur Google play et App store
www.flowbird.fr

Pour les immeubles collectifs, la plupart sont équipés de parkings sous-terrains qui doivent être utilisés.

Infos pratiques
Régie stationnement
4, rue de la Haute Futaie

Retrouvez le plan des zones de stationnements réglementées en ligne

Abonnements résidents et professionnels

Des tarifs préférentiels pour les résidents et les professionnels : abonnement en zone verte, bénéficiez d'une durée de stationnement de 24h.

Stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite

Des emplacements sont réservés aux véhicules utilisés par les personnes à mobilité réduite en de nombreux endroits de la ville.

Les personnes détentrices du macaron GIG-GIC qui se garent sur des places de stationnement payant n'ont pas à s'acquitter du montant de la redevance. L'usage d'une photocopie est strictement interdit et expose le contrevenant à des sanctions.

Petit rappel

Stop aux stationnements non réglementaires

> Stationnement très gênant
Le stationnement sur un trottoir, un passage piéton ou une piste cyclable est interdit. Il met en danger la circulation des piétons et des autres usagers de la voie publique.

> Stationnement sur une place réservée aux "personnes à mobilité réduite"

> Stationnement gênant de véhicule en double file

> Stationnement sur bateau
Le stationnement devant un bateau (garage, portail...) est interdit, y compris par le propriétaire des lieux.

> Stationnement sur une place arrêt minute
Le conducteur doit rester au commandes de son véhicule ou à proximité immédiate et respecter la durée maximale de 10 minutes.

> Absence du disque de stationnement en zone bleue
Le stationnement à durée limitée est réglementé par l'apposition sur le tableau de bord, coté trottoir, d'un disque de stationnement qui permet le contrôle de la durée.

Ces incivilités sont punies par la loi et sanctionnées par des amendes pouvant aller jusqu'à 135 €.

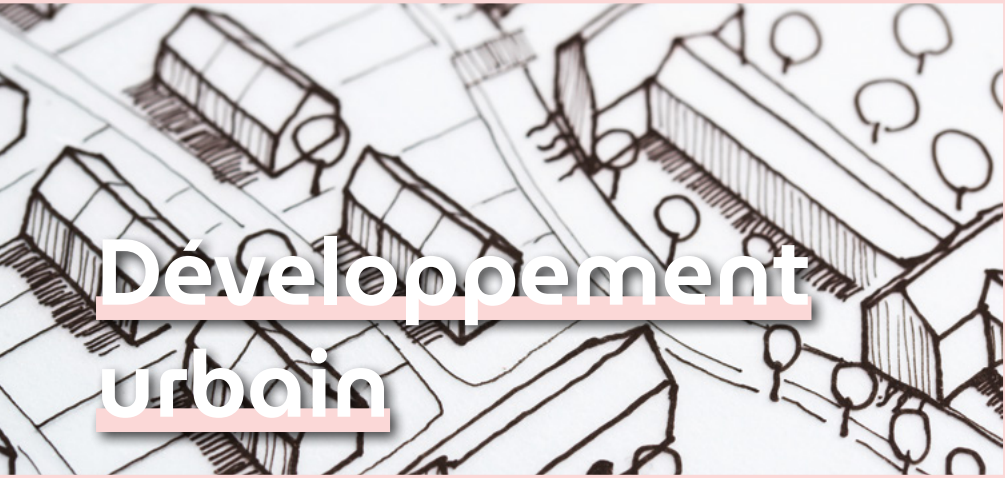

Développement Urbain

> Règles de bon voisinage

Pour la tranquillité et la santé des habitants et du voisinage, tout bruit causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution à l'intérieur ou à l'extérieur de toute habitation ou dépendance est interdit.

> Les travaux de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Horaires à respecter	
Jours ouvrables	8 h 30 - 12 h 14 h 30 - 19 h 30
Samedi	9 h - 12 h 15 h - 19 h
Dimanche et jours fériés	10 h - 12 h

> Vous avez des réclamations concernant des nuisances crées par votre voisin : bruits, odeurs, déchets ?
Voici la procédure à suivre :
> Aller voir le voisin pour discuter de la nuisance subie en lui proposant de venir constater par lui-même à votre domicile.
> S'il n'y a aucune amélioration, lui envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception en lui rappelant les démarches déjà effectuées.
> S'il n'y a aucune amélioration, demander au maire, par écrit, une médiation en rappelant toutes les démarches déjà effectuées et en joignant une copie des lettres envoyées ou saisir le président du tribunal civil.

> Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en février 2017, puis modifié en mai 2018 et juin 2020 par le Conseil de Territoire. Initié au terme d'un cycle de grands travaux sur la ville, ce nouveau PLU permet, tout en respectant les orientations du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), le Grenelle II, de repositionner Montfermeil au sein de la Métropole du Grand Paris, tant en terme d'habitat, d'urbanisme, d'attractivité, de loisirs, de culture que d'économie, tout en gardant comme axe prioritaire le maintien de notre cadre de vie.

Téléchargez les documents du PLU en ligne

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD s'organise autour de 4 axes: positionner et faire rayonner le territoire au sein de la future métropole, développer et accompagner la mobilité physique et psychologique des personnes, faire de Montfermeil une ville durable, faire de la qualité de vie la marque de Montfermeil.

Mes démarches en ligne

Démarches d'urbanisme disponibles sur Mes démarches en ligne

> Autorisation de travaux
> Certificat d'urbanisme
> Certificat de numérotage
> Déclaration d'achèvement et de conformité
> Déclaration préalable
> Demande d'ouverture de chantier
> Demande de copie de plans et de documents
> Demande de modification de permis de construire
> Demande de permis et autre autorisation d'urbanisme
> Demande de renseignements concernant les copropriétés
> Demande de transfert d'un permis délivré en cours de validité
> Dossier de conformité des établissements recevant du public
> Permis d'aménager
> Permis de construire
> Permis de démolir
> Permis de diviser

Infos pratiques

www.ville-montfermeil.fr

> Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement aide la collectivité à améliorer le cadre de vie des habitants et à lutter contre les nuisances sonores liées aux infrastructures.
En application de la loi européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, la Municipalité a décidé d'établir le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Il aide la collectivité à améliorer le cadre de vie des habitants.
Ce document illustre les bruits que la législation impose de mesurer, à savoir les zones de nuisances produites par les infrastructures routières, ferroviaires, aériennes, et par les établissements industriels classés. Il en résulte que l'exposition au bruit des Montfermeillois est majoritairement liée aux infrastructures routières. Pour autant, aucun bâtiment ni aucune population n'est soumis à des niveaux sonores très élevés.

Téléchargez le document du PPBE en ligne

> Hygiène et salubrité

Que faire lorsque votre logement est dégradé ?

> Vous êtes locataire
Envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception au propriétaire en listant tous les problèmes rencontrés dans le logement et en lui laissant un délai pour y remédier. S'il n'y a aucune amélioration, demander au Maire, par écrit, une intervention en rappelant toutes les démarches déjà effectuées et en joignant une copie des lettres envoyées à votre propriétaire (et reçues).
Cette plainte déclenchera la visite sur place d'un Inspecteur de Salubrité.
En cas de nécessité, une mise en demeure sera envoyée au propriétaire afin qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les désordres.
Parfois, un arrêté préfectoral est pris: il peut alors prescrire des travaux plus complets, voir même interdire l'occupation du bâtiment.

> Vous êtes propriétaire
Vous pouvez bénéficier de subventions pour des travaux destinés à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, salubrité, équipement, économies d'énergie, isolation acoustique, accessibilité et adaptation aux personnes handicapées. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) au 0 820 15 15 15

Immeubles en ruine ou menaçants, comment agir?

Lorsqu'un élément du bâti menace la sécurité des occupants d'un logement ou la sécurité publique, des techniciens peuvent se déplacer et prescrire si nécessaire, par arrêté municipal dit « de pé-

ril », les travaux à réaliser par le propriétaire.

Infos pratiques

Signalez votre situation
à contact@ville-montfermeil

Retrouvez tous les droits et devoirs des propriétaires et des locataires en ligne

Lutte contre les nuisibles : rongeurs et insectes

Afin de lutter contre la prolifération des nuisibles, la Ville de Montfermeil en partenariat avec l'Établissement Public Territorial, organise deux fois par an une campagne de dératisation et de désinsectisation dans les bâtiments communaux et le réseau d'assainissement de son territoire.

> Si vous avez des insectes (cafards, mouches, guêpes...) **ou des rongeurs** dans votre logement, il vous appartient de faire intervenir une société de désinsectisation de votre choix.

> Si vous avez des abeilles dans votre jardin, vous devez contacter un apiculteur.

> Si vous constatez la présence d'un nid de frelons sur le domaine public, vous devez contacter les Services Techniques au 01 41 70 70 42. La mairie n'intervient que sur le domaine public. Une entreprise tierce doit être conctactée pour les signalements sur le domaine privé.

Signaler un nid de frelons asiatiques sur Mes démarches en ligne

Le saviez-vous ?

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante qui menace la biodiversité et entraîne la destruction des abeilles domestiques. Plus petit et plus sombre que le frelon européen, son nid a une forme sphérique de couleur terre-marron-beige et est suspendu dans les arbres. Si vous suspectez la présence d'un nid, ne vous en approchez pas à moins de 5 mètres et signalez-le aux Services Techniques au 01 41 70 70 42.

Logement

> Demande de logement social

Démarche à suivre

> Première demande
Déposer votre dossier de demande de logement social sur rendez-vous auprès du service Logement, accompagnés du formulaire de demande complété et des pièces justificatives (voir liste ci-dessous).

Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr

Téléchargez le formulaire en ligne

Pièces justificatives

Pièces justificatives à fournir lors de la constitution du dossier de demandeur de logement :
> Carte nationale d'identité
> Numéro de sécurité sociale

Pour une meilleure étude de la situation, il est conseillé de remettre les copies des justificatifs suivants :
> Derniers avis d'imposition
> Contrat de travail
> Trois derniers justificatifs de ressources (fiches de paie, attestations CAF ou Pôle emploi, talons de retraite...)
> Attestation d'hébergement
> Contrat de location
> Trois dernières quittances de loyer
> Justificatif de situation maritale.

En vertu de l'article R.441-2-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, la durée de validité d'une demande est d'une année à compter de sa date d'enregistrement.
Attention : en cas de changement de situation, les dossiers doivent être actualisés en cours d'année.

Vous devrez également effectuer des démarches auprès des organismes HLM, ainsi que dans les mairies des lieux où vous souhaitez résider.

> Renouvellement de demande
Demande à renouveler chaque année avant la date limite indiquée sur votre courrier auprès de la mairie ou en ligne.

Infos pratiques
Le dépôt et le renouvellement des dossiers de demande de logement se fait uniquement sur rendez-vous.
Service Logement
47 ter, rue Henri-Barbusse
Prise de rendez-vous en ligne, rubrique " Mes démarches en ligne "
01 41 70 70 62
www.demande-logement-social.gouv.fr

> Aides financières

Retrouvez toutes les informations sur les aides au logement sur :
www.caf.fr
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20360

Contacts utiles

> Seine-Saint-Denis Habitat

Infos pratiques
01 48 96 52 00
www.seinesaintdenishabitat.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

> Maison de l'Habitat (MHAB) / Grand Paris - Grand Est

Infos pratiques
4, rue Berthe Morisot
01 45 09 41 86 / 06 72 63 81 64
Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

> ADIL (association départementale d'information sur le logement)
Rendez-vous avec un juriste.

Infos pratiques
Maison des Services Publics
4, rue Modigliani
01 41 70 74 70
01 48 51 1745 (0,12/min)
adil93@wanadoo.fr
www.adil93.org
Sur rendez-vous le 2e mardi après-midi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h

> Bonnes pratiques de location

Depuis le 1er mai 2018, 3 dispositifs de la loi ALUR du 24 mars 2014 s'appliquent sur le territoire (excepté pour les logements sociaux).

Mettre un logement en location

> Déposer en mairie une demande d'autorisation préalable de mise en location ;

> Déclarer en mairie la mise en location sous un délai de 15 jours maximum après la signature du bail.

> Pièces à fournir avec votre demande : tous les diagnostics obligatoires, le projet de bail ou le bail, le montant du loyer et des charges, les plans intérieurs du logement accompagnés de photographies, le nombre d'occupants maximum prévisionnel.

Diviser un bien en plusieurs locations

> Déposer en mairie une demande d'autorisation avant d'effectuer les travaux.

ℹ Attention, le projet doit répondre aux critères de décence des logements et aux règles d'urbanisme dictées par le PLU.

Réglementation en vigueur

> Le logement doit être décent et salubre
Pour cela, il doit comporter une pièce à vivre de 9 m² minimum avec une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 m et une fenêtre donnant sur l'extérieur.

ℹ Une chambre ne peut pas avoir une surface inférieure à 7 m² et n'est autorisée qu'à la condition d'avoir au moins une pièce d'une surface supérieure à 9 m². Une pièce sans fenêtre ne peut pas être comptabilisée dans la surface habitable.

Bon à savoir

Les sanctions encourues pour non respect de la réglementation :

> Jusqu'à 15 000 € d'amende pour absence d'autorisation préalable de mise en location (Code de la construction et de l'habitation L635-7).

> Jusqu'à 5 000 € d'amende pour absence de déclaration de mise en location (Code de la construction et de l'habitation L634-4).

> Jusqu'à 15 000 € d'amende pour absence d'autorisation préalable de diviser (Code de la construction et de l'habitation L111-6-1-3).

La superficie doit être proportionnelle au nombre d'occupants : 9 m² pour une personne, 16 m² pour un couple, puis 9 m² par personne supplémentaire.

Une cave, un sous-sol, des combles, un abri de jardin, un garage, un grenier, un entrepôt, un magasin ou une pièce dépourvue d'ouverture sur l'extérieur sont impropres par nature à l'habitation et ne peuvent pas être loués ni mis à disposition, même gratuitement, pour habiter.

> Un bail de location doit avoir une durée minimale de 3 ans pour un logement vide et d'un an pour un logement meublé.

> Un logement meublé doit avoir les équipements listés dans le décret du 5 août 2015.

> Des diagnostics obligatoires sont à fournir au locataire par le propriétaire avec le bail de location et l'état des lieux (voir encadré ci-contre).

Droits et devoirs des propriétaires et des locataires

Retrouvez tous les droits et devoirs des propriétaires et des locataires en ligne

Diagnostics obligatoires

Le propriétaire doit obligatoirement fournir au locataire des diagnotics avec le bail de location et l'état des lieux :

> État des risques naturels et technologiques (ERNT) (validité : 6 mois)

> Diagnostic plomb pour les immeubles à usage d'habitation construits avant le 1er janvier 1949 (validité : 6 ans)

> Diagnostic des performances énergétiques (DPE) (validité : 10 ans)

> Mesurage de surface loi Boutin (validité illimitée)

> Diagnostic amiante des parties privatives (DAPP) pour les immeubles à usage d'habitation construits avant le 1er juillet 1997 (validité illimitée en cas d'absence de risque)

> Diagnostic électricité (état des installations intérieures) si tout ou partie des installations date de plus de 15 ans (validité : 6 ans)

> Diagnostic gaz (état des installations intérieures) lorsque le bien mis en location dispose d'au moins un appareil fonctionnant au gaz (de ville, en bouteille ou en citerne) et si tout ou partie des installations date de plus de 15 ans (validité : 6 ans)

Lieux de culte & services funéraires

> Lieux de culte

Paroisses catholiques

Paroisse catholique Saint-Pierre – Saint-Paul

Presbytère et église : 10, rue Grange
01 43 30 42 83 / 01 43 51 21 49
paroisse.montfermeil@free.fr
Messe le dimanche à 11 h 15

Paroisse catholique Notre-Dame de Lourdes

Maison paroissiale : 6, avenue Denis-Papin
Église : 23, avenue du Général-Morin
01 45 09 84 04
ndlcoudreaux@free.fr
Messe le dimanche à 9 h 30
Foyer d'accueil : Jolette et Henri-Hoarau

Chapelle catholique Jésus Adolescent

Maison paroissiale et chapelle :
128, avenue Gabriel-Péri
Église : 23, avenue du Général-Morin
01 43 30 33 28
jesus.adolescent@free.fr
Messe le samedi à 18 h 30
Foyer d'accueil : Myriam et Youssef Tanios

Église évangélique

Église évangélique

9, avenue des Iris
01 43 32 79 52
Culte le dimanche à 9 h 30

Église syriaque orthodoxe

Église syriaque orthodoxe Sainte-Marie-de-Dieu
58, avenue Daniel-Perdrigé
01 43 51 98 06
Messe le dimanche à 9 h 50

Retrouvez tous vos lieux de culte en ligne

> Services funéraires

Cimetières

> Ancien cimetière
Rue de Coubron

> Nouveau cimetière
Rue des Moulins

Infos pratiques
01 41 70 70 70
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
Samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h. Fermeture à 17 h du 2 novembre au dernier jour de février

Chambre mortuaire

Infos pratiques
10, rue du Général Leclerc
01 41 70 82 76

Funérarium

Infos pratiques
55, rue du Général Leclerc
01 41 70 82 76

Crématorium

Infos pratiques
44-48, rue du Lavoir
55, rue du Général Leclerc
01 43 30 06 04

Le saviez-vous ?

> Il n'est plus délivré de concession perpétuelle à Montfermeil.

> La commune engage, par arrêté municipal, une procédure de reprise des sépultures dans les deux cimetières de la commune. Reprises portant sur les concessions arrivées à expiration.

Retrouvez les informations générales et les tarifications en ligne

> La liste préfectorale des opérateurs funéraires du département de Seine-Saint-Denis est à la disposition des familles en mairie, pour consultation.

Mes loisirs

Mes loisirs

104 **Culture**
104 > Équipements culturels
110 > Activités culturelles
110 > Rendez-vous culturels

112 **Sport**
112 > Equipements sportifs
113 > Activités sportives
115 > Rendez-vous sportifs

116 **Évènements**
116 > Forum des associations
116 > Marché de Noël
117 > Fête des voisins
117 > Fête nationale du 14 juillet

L'annuaire des associations culturelles et sportives

Retrouvez les coordonnées des associations dans l'annuaire interactif en ligne.

www.ville-montfermeil.fr
ou sur l'application "Montfermeil"

Culture

> Équipements culturels

Médiathèque du Petit Prince

La médiathèque est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle propose une multitude d'ouvrages, dont un large catalogue dédié aux enfants. Vous pouvez également y emprunter des supports multimédia (DVD, Blu-ray). La médiathèque propose :

> un espace revues est à disposition pour répondre tant à vos envies de détente que d'information, où chacun pourra y trouver son bonheur en consultant la presse quotidienne et une sélection de plus de 80 revues ;

> un espace fiction offre un large choix d'ouvrages allant de l'album au roman, en passant par la bande dessinée et la poésie, cet espace coloré vous invitera à libérer votre imagination ;

> un espace multimédia avec accès à une borne de jeux et deux bornes de partage culturel (consultation des DVD) comblera vos souhaits. Vous pourrez même prolonger le plaisir à la maison en empruntant 1 à 4 des 3000 DVD de nos collections (films, documentaires, concerts, humour…) ;

> un espace documentaire réunit des imprimés relatifs à diverses disciplines, regroupés en pôles thématiques (art, cinéma, étudiants, histoire…) ;

> un espace informatique permettant l'accès à Internet, aux ressources et services en ligne : consultation de votre compte « emprunteur », catalogue, réservation de documents, ainsi que de quoi réaliser des impressions ou photocopies ;

> un coin dédié aux tout-petits ;

> de nombreuses animations tout au

long de l'année : expositions, lectures de contes, séances de kamishibaï, spectacles pour enfants, lectures-concerts, ateliers thématiques...

Infos pratiques

Domaine Formigé
1, boulevard Hardy
01 41 70 10 70
@ mediatheque@ville-montfermeil.fr

Horaires d'accueil

	Toute l'année	Horaires d'été
Mardi	14 h - 19 h	13 h - 19 h
Mercredi	10 h - 18 h	10 h - 13 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	14 h - 18 h	
Samedi	10 h - 17 h	

Inscriptions sur présentation des justificatifs (pièce d'identité, carte ANPE ou tout autre pièce (RSA...) si demandeurs d'emploi, carte étudiante, notification MDPH ou carte d'invalidité pour les personnes en situation de handicap, attestation du tuteur pour les personnes sous tutelle ou curatelle.

Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un représentant légal adhérent.

Retrouvez les modalités et tarifs d'emprunt en ligne

Ludothèque

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Le jeu n'est pas seulement source d'occupation, de loisirs ou de plaisir. C'est aussi une expression favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, une activité essentielle pour le développement, un outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous et un créateur de lien social, de communication et de convivialité. La ludothèque propose :

> un espace pour les tout petits (de 0 à 18 mois) pour les éveiller et développer leurs sens ;

> des espaces pour les 2 à 99 ans : jeux de société, jeux symboliques (dînette, marchande, voitures...) etc. ;

> un espace de prêt : plus de 1600 jeux et jouets ;

> une sélection mensuelle de jeux ;

> une programmation événementielle.

Le saviez-vous ?

La médiathèque et la ludothèque accueillent des groupes pour des activités et des projets.

> À la médiathèque

Tous les ans, les élèves des écoles primaires et maternelles découvrent la médiathèque durant des horaires réservés à l'accueil des groupes scolaires. Plusieurs activités sont proposées lors de ces visites : découverte des lieux sous forme d'exploration ou de jeu de piste ou de chasse au trésor (orientation thématique de la visite est possible sur simple demande de l'enseignant/encadrant au minimum 15 jours à l'avance), initiation au métier de bibliothécaire (parcours du livre de la librairie à son installation dans les rayonnages de la médiathèque), animations, malles thématiques et ateliers philo pour (cycle 8-11 ans).

> À la ludothèque

Des créneaux spécifiques sont prévus pour l'accueils de groupes (CLSH, IME, EHPAD, associations...). Selon le projet, ces accueils sont réguliers ou ponctuels. Ils peuvent être associés à des "malles" (animation hors de notre structure), des prêts de jeux, des conseils... Lors de ces accueils, l'adulte accompagnant à jouer, afin de créer des moments d'échanges, des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Infos pratiques

Domaine Formigé
1, boulevard Hardy
01 41 70 10 72
ludotheque@ville-montfermeil.fr

Horaires d'accueil

	Toute l'année	Vacances scolaires
Mardi	15h30-17h45	13h30-17h45
Mercredi	13h30-17h45	
Jeudi	Fermé	
Vendredi	15h30-18h45	13h30-18h45
Samedi	10h-17h	

Inscriptions sur présentation des justificatifs (pièce d'identité et justificatif de domicile). Fiche d'inscription à remplir et adhésion au règlement intérieur obligatoire.

Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un représentant légal adhérent ou d'un frère ou d'une sœur de plus de 14 ans.

Retrouvez les modalités et tarifs d'emprunt en ligne

Forum Léopold Sédar Senghor

Inauguré en 2019, ce nouvel équipement culturel propose un vaste offre cuturelle au public montfermeillois grâce à la Scène Édith Piaf et sa programmation et à l'Académie Robert de Visée. Il abrite également tout au long de l'année différents évènements et accueille des expositions.

Infos pratiques

Forum Léopold Sédar Senghor
55-63, boulevard Bargue
Parking au 27, rue Paul Kock
01 41 70 79 40

Horaires d'accueil

	Périodes scolaires	Vacances scolaires
Lundi		
Mardi	8h30-21h15	
Mercredi		8h30-17h30
Jeudi	8h30-21h	
Vendredi	8h30-20h30	
Samedi	9h-15h30	Fermé

> Scène Édith Piaf

La scène Édith Piaf, située au Forum Léopold Sédar Senghor, peut accueillir plus de 120 spectateurs assis grâce à sa tribune téléscopique et vous attend pour les représentations de sa programmation: pièce de théâtre, spectacle humoristique, concert, spectacle jeune public...

Retrouvez la programmation de la Scène Édith Piaf en ligne

> Académie Robert de Visée

L'Académie Robert de Visée est un établissement d'enseignement artistique où l'on dispense un enseignement initial de la musique, propre à former aussi bien des musiciens amateurs que de futurs candidats à une aventure professionnelle.

Plus d'informations p. 110

Plus d'informations sur les enseignements, les modalités et tarifs d'inscription en ligne

École de danse

L'école municipale de danse de Montfermeil propose des cours adaptés à chaque âge et à chaque niveau.

Plus d'informations p. 110

Plus d'informations sur les enseignements, les modalités et tarifs d'inscription en ligne

Découvrez le patrimoine culturel de Montfermeil

La ville de Montfermeil possède un patrimoine culturel riche. Partez à la découverte des différents édifices et monuments tels que le Musée du Travail Charles Peyre, le Château des Cèdres, le Moulin du Sempin, la Fontaine Jean Valjean... Voir p.16

Retrouvez plus d'informations en ligne

Les Ateliers Médicis

© Salim Santa Lucia

Tout au long de l'année, des artistes de toutes les disciplines (musiciens, danseurs, cinéastes, écrivains, comédiens, etc.) inventent, avec les écoles, les associations et tous les partenaires locaux volontaires, des projets pour partager leur savoir-faire, leur expérience et leurs réflexions.

> Une ambition métropolitaine et nationale
Acte concret du Grand Paris de la culture, les Ateliers Médicis déploient leur activité et leurs missions en phase avec le territoire et l'une des futures gares du Grand Paris Express. Ils participent ainsi au développement, au désenclavement et à l'ouverture d'un territoire concerné par une importante opération de renouvellement urbain. Il s'agit de préfigurer et concevoir le projet d'un grand équipement culturel de dimension métropolitaine et nationale.

> Un premier lieu
Le premier bâtiment du projet accueille le public et les artistes depuis 2018. C'est un outil essentiel de la préfiguration du futur grand équipement culturel prévu en 2025 à la place de la tour Utrillo. Il permet de poursuivre les actions artistiques et culturelles avec les habitants, artistes et chercheurs associés aux Ateliers Médicis.

> Objectif 2025
C'est à quelques pas de là, à l'emplacement de l'ancienne tour Utrillo, que seront bâtis les futurs Ateliers Médicis. En face de la future gare du Grand Paris Express, ce nouveau lieu dédié à la création artistique, et à toutes les aventures culturelles, rayonnera à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale.

Informations et programmation sur www.medicis-clichy-montfermeil.fr

> Activités culturelles

Activités et sorties culturelles municipales

> Le Service Culturel organise des sorties culturelles et programme des spectacles et des événements tout au long de l'année.

> Il propose également de nombreuses activités culturelles comme la danse, la musique, du théâtre, des cours de langue...

Retrouvez les activités culturelles municipales en ligne

Infos pratiques
Service Culturel
Domaine Formigé
1, boulevard Hardy
01 41 70 10 60
culture@ville-montfermeil.fr

Activités culturelles associatives

Retrouvez les activités culturelles associatives en ligne

> Rendez-vous culturels

Défilé Cultures et Création

© Franck Dunouau

> Chaque année depuis 2005, la Ville organise un défilé unique en son genre qui a pour vocation de fédérer plus de 40 nationalités autour de la mode.
Évènement d'importance, symbole d'union et de partage entre les cultures, le Défilé Cultures & Création permet aux couturiers en herbe et aux plus confirmés, de partager leur savoir-faire en mettant en lumière les coutumes vestimentaires de leur pays d'origine mais également de faire émerger des jeunes talents de la mode qui se voient ouvrir les portes de grandes maisons de couture, grâce au parrainage du groupe LVMH.

> Le défilé s'adresse à tous les habitants

de Montfermeil et d'ailleurs et à toutes les générations. Il réunit chaque année de nombreux participants répartis en 3 catégories : les amateurs, les jeunes talents de moins de 26 ans et la catégorie honneur. Il se déroule en deux étapes :
·la présentation d'un costume traditionnel lors de laquelle plus d'une quarantaine de pays sont représentés,
·la création d'un vêtement sur le thème imposé, renouvelé chaque année (Les 4 éléments, les parfums, les 4 saisons, écologie et technologie, la tour Médicis,la poésie...).
Le défilé Cultures & Création place la barre très haut : à Montfermeil, la diversité des talents pousse à l'excellence !

Plus d'informations auprès du service Culturel au 01 41 70 10 60.

Son & Lumière

© Marcel Marques

> Le Son & Lumière est un événement culturel majeur dans le département de la Seine-Saint-Denis au point d'être devenu aujourd'hui l'un des plus beaux spectacles franciliens de l'été. En 22 ans, il a su conquérir près de 60 000 spectateurs et s'est forgé une solide réputation dans le monde du spectacle. Il a décroché le label « Qualité » de la Fédération française des fêtes et spectacles historiques (FFFSH) qui distingue la qualité de l'accueil et de la production.

> Après *l'Histoire de Montfermeil*, *Les Misérables*, ce fut au tour de *La Dame aux Camélias* d'être jouée sur la scène du Château des Cèdres. 2021 verra naître la nouvelle création *La Belle et la Bête*. Au fil des années, le spectacle a franchi des étapes, nourri par l'ambition de délivrer au public un moment féerique inoubliable. Des décors grandioses, des costumes d'exception, le cadre enchanteur du Château des Cèdres, une bande son d'une qualité optimale et de nombreux figurants donnent vie à un spectacle féerique.

> Les bénévoles au cœur du spectacle vivant montfermeillois. Passionnés par les arts de la scène, sur scène ou en coulisses, ils assurent les représentations avec générosité et enthousiasme.

Rejoignez la grande famille du Son & Lumière

> Le Son & Lumière recherche des bénévoles
Le Son et Lumière recherche des bénévoles toute l'année. En coulisse, à l'atelier coututre, sur scène.. Rejoignez les bénévoles et participez à cette belle aventure humaine !
Renseignements auprès du service Culturel au 01 41 70 10 60.

> Rejoignez l'association l'Amicale du Son et Lumière :
Renseignements et inscriptions auprès de Ginette RONDONOS, Présidente de l'association
7, place Jean Mermoz
06 61 83 72 62
@ ginrond@outlook.fr

Sport

> Équipements sportifs

Complexe sportif Henri Vidal	9, rue Utrillo Salles multisports, dojo, terrains de football synthétiques et tribune
Stade et gymnase Éric Tabarly	111, avenue Daniel-Perdrigé Salle multisports, salle de gymnastique, terrain de football synthétique et pas extérieur de tir à l'arc
Gymnase Maurice Baquet	57, rue du Lavoir Salles multisports et plaine de jeux
Gymnase Colette Besson	1, boulevard de l'Europe Salle multisports et murs d'escalade
Arbosports ACCÈS LIBRE	Parc arboretum Entrée parking des Cigales - place Jean Valjean Modules de « fitness et workout » réservés aux plus de 14 ans : table inclinée, barre de traction… Une signalétique et une application téléchargeable sur smartphone vous aideront à utiliser ces équipements. Du 1er novembre au 31 mars de 9 h à 17 h 30 et du 1er avril au 31 octobre de 8 h à 20 h
Club de tennis	82-84, avenue des Primevères 01 43 51 10 53

Centre équestre	82-84, avenue des Primevères 01 43 32 48 62
Terrain de football stabilisé	Domaine Formigé Entrée au 9, avenue de Clichy-sous-Bois
Plateau d'évolution **City stade de Moulinsart**	Esplanade Michel Ricard 9, rue Corot

ACCÈS LIBRE

Logis d'arc **de la 1ère Compagnie d'arc**	55, boulevard Hardy 01 64 21 36 23

Retrouvez tous les équipements sportifs en ligne

> Activités sportives

Activités sportives municipales

La Ville propose diverses activités sportives pour tous les âges avec l'EMIS (École Municipale d'Initiation Sportive), le Pôle Municipal Sportif, le baby sport et la gymnastique seniors. Des stages sportifs thématiques sont également organisés durant les vacances scolaires pour les enfants et les adolescents.

Infos pratiques
Service Sports
47 bis, rue Henri Barbusse
01 41 70 70 48

Retrouvez les activités sportives municipales , les modalités et tarifs d'inscription en ligne

Activités sportives associatives

Les associations sportives de Montfermeil proposent une offre diversifiée d'activités sportives.

Retrouvez les activités sportives associatives en ligne

Réservation de salle

Des salles sont disponibles à la réservation pour les associations.

Infos pratiques
Forum Léopold Sédar Senghor
55-63, boulevard Bargue
01 41 70 79 40

Complexe sportif Henri Vidal

> Des équipements d'envergure
Plus vaste, plus fonctionnel et plus durable, le complexe sportif Henri Vidal a ouvert au public en 2019 après 18 mois de travaux et de rénovation. Il offre désormais des équipements d'envergure tels qu'un terrain omnisport pour la pratique du handball, du basketball, du badminton ou du volley-ball, un mur d'escalade de 13 mètres de haut homologué au niveau national et sa salle de chauffe, une salle multisport et un dojo. Au total, ce sont 60 000 m^2 qui sont dédiés à la pratique du sport, offrant ainsi aux Montfermeillois une offre diversifiée de qualité et des créneaux d'entraînements ou de compétition de 8h30 à 22h30.

> Le sport en extérieur
Un city stade, 70 mètres linéaires dédiés aux exercices d'athlétisme, une pump-track pour le vélo-cross et le BMX et une slackline pour la pratique de l'équilibre et des figures acrobatiques viennent complèter ce complexe. Les tribunes du Stade Henri Vidal ont été réhabilitées et sont maintenant équipées d'une salle de convivialité, d'un bureau administratif et de huit vestiaires pour les joueurs. Des conditions idéales pour soutenir nos équipes locales !

> Rendez-vous sportifs

VVV Forêt de Bondy

Tous les étés, la forêt de Bondy accueille les groupes, les individuels et les familles pour pratiquer toutes sortes d'activités sportives, culturelles et ludiques gratuitement. Ces activités telles que le tir à l'arc, le vélo, l'équitation et le rugby sont encadrées par une équipe de professionnels qualifiés.

Retrouvez plus d'informations sur les VVV Forêt de Bondy en ligne

Tournoi de tennis Handisport

La ville accueille tous les ans le tournoi international de Montfermeil et ses deux catégories de joueurs: la catégorie « quad » qui regroupe les joueurs et joueuses ayant une atteinte fonctionnelle des membres, et une autre qui rassemble les joueurs porteurs de tout autre type de handicap.
À travers cette pratique sportive, plusieurs notions participent au bien-être de la personne handicapée.

Le bouquet provincial

Le 30 mai 2021, la ville accueillera le Bouquet provincial. Tradition ininterrompue en France depuis le Moyen-Âge et très présente en Île-de- France, Picardie et Champagne-Ardenne, le Bouquet provincial est une fête accompagnée d'une compétition d'archerie spécialisée dans le tir Beursault. Ce Bouquet, aujourd'hui, d'envergure nationale intègre le Championnat de France de tir Beursault et est reconnu par la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). La Compagnie d'Arc de Montfermeil qui fêtera ses 200 ans d'existence en 2021 a candidaté auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc afin d'ob- tenir l'accord pour organiser cette manifestation.

Porté par la Compagnie d'Arc, aidée de la municipalité et de la population, cet événement représente la compétition la plus importante de France et réunira entre 3000 et 4000 archers. La manifestation commence par la cérémonie d'ouverture avec une présentation d'environ 300 drapeaux de compagnies d'arc, suivi de l'échange des Bouquets et d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un défilé réunissant les compagnies d'arc parcourera la ville au son des fanfares accompagné de chars décorés, puis un trophée d'exception, un vase de Sèvres, sera offert par la Présidence de la République Française.

Évènements

> Forum des associations

Le Forum des Associations, organisé début septembre, est un moment de convivialité, d'échange et de rencontres où toutes les associations de Montfermeil se retrouvent, pour présenter leurs activités, faire des démonstrations et vous inviter à les rejoindre.
Que vous ayez envie de pratiquer un sport ou une activité culturelle, de partager votre passion, de découvrir le patrimoine local ou de vous engager au service des autres, vous trouverez sûrement une association qui vous correspond : il y en a pour tous les goûts !

> Marché de Noël

Tous les ans, la ville de Montfermeil organise le temps d'un week-end un vaste marché de Noël traditionnel. Au total, plus d'une centaine de stands magnifiquement décorés !
Vous y découvrirez à coup sûr produits gastronomiques et objets artisanaux, pour parfaire votre repas de Noël, ou trouver des cadeaux originaux: bijoux, objets de décoration, vêtements, broderie, produits de nos régions, champagne, foie gras, chocolats... Les plus jeunes Montfermeillois ne seront pas en reste: de nombreuses animations sont prévues pour divertir les enfants et leur laisser de mémorables souvenirs !

> Fête des voisins

La traditionnelle Fête des voisins se déroule généralement au cours du mois de mai. Moment de convivialité et de partage, souvent en musique, cette fête contribue à la bonne ambiance de notre ville.

Très attendue par certains, la Fête des voisins est l'occasion de rencontrer ou d'apprendre à mieux connaître leurs voisins autour d'un buffet où chacun peut mettre à contribution ses talents culinaires. Cette initiative, qui a déjà fait ses preuves, a pour but de créer du lien, de briser la solitude et l'isolement dont certains habitants peuvent souffrir. Elle permet également de faciliter les relations de voisinage et l'entraide tout au long de l'année.

> Fête nationale du 14 juillet

Montfermeil célèbre en réalité la Fête nationale le 13 juillet au soir, avec son traditionnel feu d'artifice et son bal populaire. Un moment festif à ne pas rater !

Retrouvez plus d'informations dans l'agenda et les galeries photos en ligne

Réservation de salle

Association ou particulier, la réservation de salle municipale est possible pour organiser vos évènements privés ou publiques.

Infos pratiques

Forum Léopold Sédar Senghor
55-63, boulevard Bargue
01 41 70 79 40

JANVIER 2021

Les jours augmentent de 1 heure et 5 minutes

VEN	01	001-364 **JOUR DE L'AN**	
SAM	02	002-363 Basile	
D	03	003-362 Epiphanie	
LUN	04	004-361 Odilon	
MAR	05	005-360 Edouard	01
MER	06	006-359 Mélaine ◑	
JEU	07	007-358 Raymond	
VEN	08	008-357 Lucien	
SAM	09	009-356 Alix	
D	10	010-355 Guillaume	
LUN	11	011-354 Pauline	
MAR	12	012-353 Tatiana	02
MER	13	013-352 Yvette ●	
JEU	14	014-351 Nina	
VEN	15	015-350 Rémi	
SAM	16	016-349 Marcel	
D	17	017-348 Roseline	
LUN	18	018-347 Prisca	
MAR	19	019-346 Marius	03
MER	20	020-345 Sébastien ◐	
JEU	21	021-344 Agnès	
VEN	22	022-343 Vincent	
SAM	23	023-342 Barnard	
D	24	024-341 Fr. de Sales	
LUN	25	025-340 Conv.de Paul	
MAR	26	026-339 Paule	04
MER	27	027-338 Angèle	
JEU	28	028-337 Th. d'Aquin ○	
VEN	29	029-336 Gildas	
SAM	30	030-335 Martine	
D	31	031-334 Marcelle	

20 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

FÉVRIER 2021

Les jours augmentent de 1 heure et 31 minutes

LUN	01	032-333 Ella	
MAR	02	033-332 Présentation	05
MER	03	034-331 Blaise	
JEU	04	035-330 Véronique ◑	
VEN	05	036-329 Agathe	
SAM	06	037-328 Gaston	
D	07	038-327 Eugénie	
LUN	08	039-326 Jacqueline	
MAR	09	040-325 Apolline	06
MER	10	041-324 Arnaud	
JEU	11	042-323 ND de Lourdes ●	
VEN	12	043-322 Félix	
SAM	13	044-321 Béatrice	
D	14	045-320 Valentin	
LUN	15	046-319 Claude	
MAR	16	047-318 Julienne	07
MER	17	048-317 Alexis	
JEU	18	049-316 Bernadette	
VEN	19	050-315 Gabin ◐	
SAM	20	051-314 Aimée	
D	21	052-313 Damien	
LUN	22	053-312 Isabelle	
MAR	23	054-311 Lazare	08
MER	24	055-310 Modeste	
JEU	25	056-309 Roméo	
VEN	26	057-308 Nestor	
SAM	27	058-307 Honorine ○	
D	28	059-306 Romain	

20 jours ouvrés | 24 jours ouvrables

MARS 2021

Les jours augmentent de 1 heure et 48 minutes

LUN	01	060-305 Aubin	
MAR	02	061-304 Ch.le Bon	09
MER	03	062-303 Guénolé	
JEU	04	063-302 Casimir	
VEN	05	064-301 Olive	
SAM	06	065-300 Colette ◑	
D	07	066-299 Félicité	
LUN	08	067-298 Jean de Dieu	
MAR	09	068-297 Françoise	10
MER	10	069-296 Vivien	
JEU	11	070-295 Rosine	
VEN	12	071-294 Justine	
SAM	13	072-293 Rodrigue ●	
D	14	073-292 Mathilde	
LUN	15	074-291 Louise	
MAR	16	075-290 Bénédicte	11
MER	17	076-289 Patrice	
JEU	18	077-288 Cyrille	
VEN	19	078-287 Joseph	
SAM	20	079-286 PRINTEMPS	
D	21	080-285 Clémence ◐	
LUN	22	081-284 Léa	
MAR	23	082-283 Victorien	12
MER	24	083-282 Cath. de Suède	
JEU	25	084-281 Annonciation	
VEN	26	085-280 Larissa	
SAM	27	086-279 Habib	
D	28	087-278 Gontran +1h ○	
LUN	29	088-277 Gwladys	
MAR	30	089-276 Amédée	13
MER	31	090-275 Benjamin	

23 jours ouvrés | 27 jours ouvrables

AVRIL 2021

Les jours augmentent de 1 heure et 40 minutes

JEU	01	091-274 Hugues	
VEN	02	092-273 Sandrine	
SAM	03	093-272 Richard	
D	04	094-271 PÂQUES ◑	
LUN	05	095-270 L. DE PÂQUES	
MAR	06	096-269 Marcellin	14
MER	07	097-268 J-B. de la Salle	
JEU	08	098-267 Julie	
VEN	09	099-266 Gautier	
SAM	10	100-265 Fulbert	
D	11	101-264 Stanislas	
LUN	12	102-263 Jules ●	
MAR	13	103-262 Ida	15
MER	14	104-261 Maxime	
JEU	15	105-260 Paterne	
VEN	16	106-259 Benoît-Joseph	
SAM	17	107-258 Anicet	
D	18	108-257 Parfait	
LUN	19	109-256 Emma	
MAR	20	110-255 Odette ◐	16
MER	21	111-254 Anselme	
JEU	22	112-253 Alexandre	
VEN	23	113-252 Georges	
SAM	24	114-251 Fidèle	
D	25	115-250 Marc	
LUN	26	116-249 Alida	
MAR	27	117-248 Zita ○	17
MER	28	118-247 Valérie	
JEU	29	119-246 Cath. de Sienne	
VEN	30	120-245 Robert	

21 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

MAI 2021

Les jours augmentent de 1 heure et 16 minutes

SAM	01	121-244 **FÊTE DU TRAVAIL**	
D	02	122-243 Boris	
LUN	03	123-242 Phil.,Jacq. ◑	
MAR	04	124-241 Sylvain	18
MER	05	125-240 Judith	
JEU	06	126-239 Prudence	
VEN	07	127-238 Gisèle	
SAM	08	128-237 **VICTOIRE 1945**	
D	09	129-236 Pacôme	
LUN	10	130-235 Solange	
MAR	11	131-234 Estelle ●	19
MER	12	132-233 Achille	
JEU	13	133-232 **ASCENSION**	
VEN	14	134-231 Matthias	
SAM	15	135-230 Denise	
D	16	136-229 Honoré	
LUN	17	137-228 Pascal	
MAR	18	138-227 Eric	20
MER	19	139-226 Yves ◐	
JEU	20	140-225 Bernardin	
VEN	21	141-224 Constantin	
SAM	22	142-223 Emile	
D	23	143-222 **PENTECÔTE**	
LUN	24	144-221 **L. PENTECÔTE**	
MAR	25	145-220 Sophie	21
MER	26	146-219 Bérenger ○	
JEU	27	147-218 Augustin	
VEN	28	148-217 Germain	
SAM	29	149-216 Aymar	
D	30	150-215 Fête des Mères	
LUN	31	151-214 Visitation	

19 jours ouvrés | 22 jours ouvrables

JUIN 2021

Les jours augmentent de 12 minutes

MAR	01	152-213 Justin	22
MER	02	153-212 Blandine ◑	
JEU	03	154-211 Kévin	
VEN	04	155-210 Clotilde	
SAM	05	156-209 Igor	
D	06	157-208 Norbert	
LUN	07	158-207 Gilbert	
MAR	08	159-206 Médard	23
MER	09	160-205 Diane	
JEU	10	161-204 Landry ●	
VEN	11	162-203 Barnabé	
SAM	12	163-202 Guy	
D	13	164-201 Antoine de P.	
LUN	14	165-200 Elisée	
MAR	15	166-199 Germaine	24
MER	16	167-198 J. F. Régis	
JEU	17	168-197 Hervé	
VEN	18	169-196 Léonce ◐	
SAM	19	170-195 Romuald	
D	20	171-194 Fête des Pères	
LUN	21	172-193 ETE	
MAR	22	173-192 Alban	25
MER	23	174-191 Audrey	
JEU	24	175-190 Jean-Baptiste ○	
VEN	25	176-189 Prosper	
SAM	26	177-188 Anthelme	
D	27	178-187 Fernand	
LUN	28	179-186 Irénée	
MAR	29	180-185 Pierre-Paul	26
MER	30	181-184 Martial	

22 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

JUILLET 2021

Les jours diminuent de 59 minutes

JEU	01	182-183	Thierry ◑	
VEN	02	183-182	Martinien	
SAM	03	184-181	Thomas	
D	04	185-180	Florent	
LUN	05	186-179	Antoine	
MAR	06	187-178	Mariette	27
MER	07	188-177	Raoul	
JEU	08	189-176	Thibault	
VEN	09	190-175	Amandine	
SAM	10	191-174	Ulrich ●	
D	11	192-173	Benoît	
LUN	12	193-172	Olivier	
MAR	13	194-171	Henri et Joël	28
MER	14	195-170	FÊTE NATIONALE	
JEU	15	196-169	Donald	
VEN	16	197-168	ND Mt Carmel	
SAM	17	198-167	Charlotte ◐	
D	18	199-166	Frédéric	
LUN	19	200-165	Arsène	
MAR	20	201-164	Marina	29
MER	21	202-163	Victor	
JEU	22	203-162	Marie Madeleine	
VEN	23	204-161	Brigitte	
SAM	24	205-160	Christine ○	
D	25	206-159	Jacques	
LUN	26	207-158	Anne,Joachim	
MAR	27	208-157	Nathalie	30
MER	28	209-156	Samson	
JEU	29	210-155	Marthe	
VEN	30	211-154	Juliette	
SAM	31	212-153	Ignace de L. ◑	

21 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

AOÛT 2021

Les jours diminuent de 1 heure et 37 minutes

D	01	213-152	Alphonse	
LUN	02	214-151	Julien Eymard	
MAR	03	215-150	Lydie	31
MER	04	216-149	Jean-M. Vianney	
JEU	05	217-148	Abel	
VEN	06	218-147	Transfiguration	
SAM	07	219-146	Gaétan	
D	08	220-145	Dominique ●	
LUN	09	221-144	Amour	
MAR	10	222-143	Laurent	32
MER	11	223-142	Claire	
JEU	12	224-141	Clarisse	
VEN	13	225-140	Hippolyte	
SAM	14	226-139	Evrard	
D	15	227-138	ASSOMPTION ◐	
LUN	16	228-137	Armel	
MAR	17	229-136	Hyacinthe	33
MER	18	230-135	Hélène	
JEU	19	231-134	Jean Eudes	
VEN	20	232-133	Bernard	
SAM	21	233-132	Christophe	
D	22	234-131	Fabrice ○	
LUN	23	235-130	Rose de Lima	
MAR	24	236-129	Barthélémy	34
MER	25	237-128	Louis	
JEU	26	238-127	Natacha	
VEN	27	239-126	Monique	
SAM	28	240-125	Augustin	
D	29	241-124	Sabine	
LUN	30	242-123	Fiacre ◑	
MAR	31	243-122	Aristide	35

22 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

SEPTEMBRE 2021

Les jours diminuent de 1 heure et 43 minutes

MER	01	244-121	Gilles	
JEU	02	245-120	Ingrid	
VEN	03	246-119	Grégoire	
SAM	04	247-118	Rosalie	
D	05	248-117	Raïssa	
LUN	06	249-116	Bertrand	
MAR	07	250-115	Reine ●	36
MER	08	251-114	Nativité	
JEU	09	252-113	Alain	
VEN	10	253-112	Inès	
SAM	11	254-111	Adelphe	
D	12	255-110	Apollinaire	
LUN	13	256-109	Aimé ◐	
MAR	14	257-108	Croix Glorieuse	37
MER	15	258-107	Roland	
JEU	16	259-106	Edith	
VEN	17	260-105	Renaud	
SAM	18	261-104	Nadège	
D	19	262-103	Emilie	
LUN	20	263-102	Davy	
MAR	21	264-101	Matthieu ○	38
MER	22	265-100	AUTOMNE	
JEU	23	266-99	Constant	
VEN	24	267-98	Thècle	
SAM	25	268-97	Hermann	
D	26	269-96	Côme et Damien	
LUN	27	270-95	Vinc. de Paul	
MAR	28	271-94	Venceslas	39
MER	29	272-93	Michel ◑	
JEU	30	273-92	Jérôme	

22 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

OCTOBRE 2021

Les jours diminuent de 1 heure et 44 minutes

VEN	01	274-91	Thé. de l'E. Jésus	
SAM	02	275-90	Léger	
D	03	276-89	Gérard	
LUN	04	277-88	Fr. d'Assise	
MAR	05	278-87	Fleur	40
MER	06	279-86	Bruno ●	
JEU	07	280-85	Serge	
VEN	08	281-84	Pélagie	
SAM	09	282-83	Denis	
D	10	283-82	Ghislain	
LUN	11	284-81	Firmin	
MAR	12	285-80	Wilfried	41
MER	13	286-79	Géraud ◐	
JEU	14	287-78	Juste	
VEN	15	288-77	Thérèse d'Avila	
SAM	16	289-76	Edwige	
D	17	290-75	Baudoin	
LUN	18	291-74	Luc	
MAR	19	292-73	René	42
MER	20	293-72	Adeline ○	
JEU	21	294-71	Céline	
VEN	22	295-70	Elodie	
SAM	23	296-69	Jean de Capistran	
D	24	297-68	Florentin	
LUN	25	298-67	Crépin	
MAR	26	299-66	Dimitri	43
MER	27	300-65	Emeline	
JEU	28	301-64	Jude ◑	
VEN	29	302-63	Narcisse	
SAM	30	303-62	Bienvenue	
D	31	304-61	Quentin -1h	

21 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

NOVEMBRE 2021

Les jours diminuent de 1 heure et 17 minutes

LUN	01	305-60	TOUSSAINT	
MAR	02	306-59	Défunts	44
MER	03	307-58	Hubert	
JEU	04	308-57	Charles ●	
VEN	05	309-56	Sylvie	
SAM	06	310-55	Bertille	
D	07	311-54	Carine	
LUN	08	312-53	Geoffroy	
MAR	09	313-52	Théodore	45
MER	10	314-51	Léon	
JEU	11	315-50	ARMISTICE 1918 ◐	
VEN	12	316-49	Christian	
SAM	13	317-48	Brice	
D	14	318-47	Sidoine	
LUN	15	319-46	Albert	
MAR	16	320-45	Marguerite	46
MER	17	321-44	Elisabeth	
JEU	18	322-43	Aude	
VEN	19	323-42	Tanguy ○	
SAM	20	324-41	Edmond	
D	21	325-40	Prés. de Marie	
LUN	22	326-39	Cécile	
MAR	23	327-38	Clément	47
MER	24	328-37	Flora	
JEU	25	329-36	Catherine	
VEN	26	330-35	Delphine	
SAM	27	331-34	Sévrin ◑	
D	28	332-33	Jacq. de la M.	
LUN	29	333-32	Saturnin	
MAR	30	334-31	André	48

20 jours ouvrés | 24 jours ouvrables

DÉCEMBRE 2021

Les jours diminuent de 14 minutes

MER	01	335-30	Florence	
JEU	02	336-29	Viviane	
VEN	03	337-28	François Xavier	
SAM	04	338-27	Barbara ●	
D	05	339-26	Gérald	
LUN	06	340-25	Nicolas	
MAR	07	341-24	Ambroise	49
MER	08	342-23	Imm. Conception	
JEU	09	343-22	Pierre Fourier	
VEN	10	344-21	Romaric	
SAM	11	345-20	Daniel ◐	
D	12	346-19	Jeanne F.C.	
LUN	13	347-18	Lucie	
MAR	14	348-17	Odile	50
MER	15	349-16	Ninon	
JEU	16	350-15	Alice	
VEN	17	351-14	Gaël	
SAM	18	352-13	Gatien	
D	19	353-12	Urbain ○	
LUN	20	354-11	Théophile	
MAR	21	355-10	HIVER	51
MER	22	356-9	Françoise Xavière	
JEU	23	357-8	Armand	
VEN	24	358-7	Adèle	
SAM	25	359-6	NOËL	
D	26	360-5	Etienne	
LUN	27	361-4	Jean ◑	
MAR	28	362-3	Innocents	52
MER	29	363-2	David	
JEU	30	364-1	Roger	
VEN	31	365-0	Sylvestre	

23 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

vacances scolaires 2021

- **Zone A:** académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- **Zone B:** académies de Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- **Zone C:** académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
- **Jours fériés 2021**

JANVIER 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 4 minutes

SAM	01	001-364 JOUR DE L'AN	
D	02	002-363 Épiphanie ●	
LUN	03	003-362 Geneviève	
MAR	04	004-361 Odilon	01
MER	05	005-360 Édouard	
JEU	06	006-359 Mélaine	
VEN	07	007-358 Raymond	
SAM	08	008-357 Lucien	
D	09	009-356 Alix ◐	
LUN	10	010-355 Guillaume	
MAR	11	011-354 Pauline	02
MER	12	012-353 Tatiana	
JEU	13	013-352 Yvette	
VEN	14	014-351 Nina	
SAM	15	015-350 Rémi	
D	16	016-349 Marcel	
LUN	17	017-348 Roseline	
MAR	18	018-347 Prisca ○	03
MER	19	019-346 Marius	
JEU	20	020-345 Sébastien	
VEN	21	021-344 Agnès	
SAM	22	022-343 Vincent	
D	23	023-342 Barnard	
LUN	24	024-341 Fr. de Sales	
MAR	25	025-340 Conv. de Paul ◑	04
MER	26	026-339 Paule	
JEU	27	027-338 Angèle	
VEN	28	028-337 Th. d'Aquin	
SAM	29	029-336 Gildas	
D	30	030-335 Martine	
LUN	31	031-334 Marcelle	

21 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

FÉVRIER 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 30 minutes

MAR	01	032-333 Ella ●	05
MER	02	033-332 Présentation	
JEU	03	034-331 Blaise	
VEN	04	035-330 Véronique	
SAM	05	036-329 Agathe	
D	06	037-328 Gaston	
LUN	07	038-327 Eugénie	
MAR	08	039-326 Jacqueline ◐	06
MER	09	040-325 Apolline	
JEU	10	041-324 Arnaud	
VEN	11	042-323 ND de Lourdes	
SAM	12	043-322 Félix	
D	13	044-321 Béatrice	
LUN	14	045-320 Valentin	
MAR	15	046-319 Claude	07
MER	16	047-318 Julienne ○	
JEU	17	048-317 Alexis	
VEN	18	049-316 Bernadette	
SAM	19	050-315 Gabin	
D	20	051-314 Aimée	
LUN	21	052-313 Damien	
MAR	22	053-312 Isabelle	08
MER	23	054-311 Lazare ◑	
JEU	24	055-310 Modeste	
VEN	25	056-309 Roméo	
SAM	26	057-308 Nestor	
D	27	058-307 Honorine	
LUN	28	059-306 Romain	

20 jours ouvrés | 24 jours ouvrables

MARS 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 48 minutes

MAR	01	060-305 Aubin	09
MER	02	061-304 Ch.le Bon ●	
JEU	03	062-303 Guénolé	
VEN	04	063-302 Casimir	
SAM	05	064-301 Olive	
D	06	065-300 Colette	
LUN	07	066-299 Félicité	
MAR	08	067-298 Jean de Dieu	10
MER	09	068-297 Françoise	
JEU	10	069-296 Vivien ◐	
VEN	11	070-295 Rosine	
SAM	12	071-294 Justine	
D	13	072-293 Rodrigue	
LUN	14	073-292 Mathilde	
MAR	15	074-291 Louise	11
MER	16	075-290 Bénédicte	
JEU	17	076-289 Patrice	
VEN	18	077-288 Cyrille ○	
SAM	19	078-287 Joseph	
D	20	079-286 PRINTEMPS	
LUN	21	080-285 Clémence	
MAR	22	081-284 Léa	12
MER	23	082-283 Victorien	
JEU	24	083-282 Cath. de Suède	
VEN	25	084-281 Annonciation ◑	
SAM	26	085-280 Larissa	
D	27	086-279 Habib +1h	
LUN	28	087-278 Gontran	
MAR	29	088-277 Gwladys	13
MER	30	089-276 Amédée	
JEU	31	090-275 Benjamin	

23 jours ouvrés | 27 jours ouvrables

AVRIL 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 39 minutes

VEN	01	091-274 Hugues ●	
SAM	02	092-273 Sandrine	
D	03	093-272 Richard	
LUN	04	094-271 Isidore	
MAR	05	095-270 Irène	14
MER	06	096-269 Marcellin	
JEU	07	097-268 J-B. de la Salle	
VEN	08	098-267 Julie	
SAM	09	099-266 Gautier ◐	
D	10	100-265 Fulbert	
LUN	11	101-264 Stanislas	
MAR	12	102-263 Jules	15
MER	13	103-262 Ida	
JEU	14	104-261 Maxime	
VEN	15	105-260 Paterne	
SAM	16	106-259 Benoît-Joseph ○	
D	17	107-258 PÂQUES	
LUN	18	108-257 L. DE PÂQUES	
MAR	19	109-256 Emma	16
MER	20	110-255 Odette	
JEU	21	111-254 Anselme	
VEN	22	112-253 Alexandre	
SAM	23	113-252 Georges ◑	
D	24	114-251 Fidèle	
LUN	25	115-250 Marc	
MAR	26	116-249 Alida	17
MER	27	117-248 Zita	
JEU	28	118-247 Valérie	
VEN	29	119-246 Cath. de Sienne	
SAM	30	120-245 Robert ●	

20 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

MAI 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 16 minutes

D	01	121-244 FÊTE DU TRAVAIL	
LUN	02	122-243 Boris	
MAR	03	123-242 Phil.,Jacq.	18
MER	04	124-241 Sylvain	
JEU	05	125-240 Judith	
VEN	06	126-239 Prudence	
SAM	07	127-238 Gisèle	
D	08	128-237 VICTOIRE 1945	
LUN	09	129-236 Pacôme ◐	
MAR	10	130-235 Solange	19
MER	11	131-234 Estelle	
JEU	12	132-233 Achille	
VEN	13	133-232 Rolande	
SAM	14	134-231 Matthias	
D	15	135-230 Denise	
LUN	16	136-229 Honoré ○	
MAR	17	137-228 Pascal	20
MER	18	138-227 Eric	
JEU	19	139-226 Yves	
VEN	20	140-225 Bernardin	
SAM	21	141-224 Constantin	
D	22	142-223 Emile ◑	
LUN	23	143-222 Didier	
MAR	24	144-221 Donatien	21
MER	25	145-220 Sophie	
JEU	26	146-219 ASCENSION	
VEN	27	147-218 Augustin	
SAM	28	148-217 Germain	
D	29	149-216 Fête des Mères	
LUN	30	150-215 Ferdinand ●	
MAR	31	151-214 Visitation	22

21 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

JUIN 2022

Les jours augmentent de 13 minutes

MER	01	152-213 Justin	
JEU	02	153-212 Blandine	
VEN	03	154-211 Kévin	
SAM	04	155-210 Clotilde	
D	05	156-209 PENTECÔTE	
LUN	06	157-208 L. PENTECÔTE	
MAR	07	158-207 Gilbert ◐	23
MER	08	159-206 Médard	
JEU	09	160-205 Diane	
VEN	10	161-204 Landry	
SAM	11	162-203 Barnabé	
D	12	163-202 Guy	
LUN	13	164-201 Antoine de P.	
MAR	14	165-200 Elisée ○	24
MER	15	166-199 Germaine	
JEU	16	167-198 J. F. Régis	
VEN	17	168-197 Hervé	
SAM	18	169-196 Léonce	
D	19	170-195 Fête des Pères	
LUN	20	171-194 Silvère	
MAR	21	172-193 ETE ◑	25
MER	22	173-192 Alban	
JEU	23	174-191 Audrey	
VEN	24	175-190 Jean-Baptiste	
SAM	25	176-189 Prosper	
D	26	177-188 Anthelme	
LUN	27	178-187 Fernand	
MAR	28	179-186 Irénée	26
MER	29	180-185 Pierre-Paul ●	
JEU	30	181-184 Martial	

21 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

JUILLET 2022

Les jours diminuent de 58 minutes

VEN	01	182-183	Thierry	
SAM	02	183-182	Martinien	
D	03	184-181	Thomas	
LUN	04	185-180	Florent	
MAR	05	186-179	Antoine	27
MER	06	187-178	Mariette	
JEU	07	188-177	Raoul ◐	
VEN	08	189-176	Thibault	
SAM	09	190-175	Amandine	
D	10	191-174	Ulrich	
LUN	11	192-173	Benoît	
MAR	12	193-172	Olivier	28
MER	13	194-171	Henri et Joël ○	
JEU	14	195-170	FÊTE NATIONALE	
VEN	15	196-169	Donald	
SAM	16	197-168	ND Mt Carmel	
D	17	198-167	Charlotte	
LUN	18	199-166	Frédéric	
MAR	19	200-165	Arsène	29
MER	20	201-164	Marina ◑	
JEU	21	202-163	Victor	
VEN	22	203-162	Marie Madeleine	
SAM	23	204-161	Brigitte	
D	24	205-160	Christine	
LUN	25	206-159	Jacques	
MAR	26	207-158	Anne, Joachim	30
MER	27	208-157	Nathalie	
JEU	28	209-156	Samson ●	
VEN	29	210-155	Marthe	
SAM	30	211-154	Juliette	
D	31	212-153	Ignace de L.	

20 jours ouvrés | 25 jours ouvrables

AOÛT 2022

Les jours diminuent de 1 heure et 36 minutes

LUN	01	213-152	Alphonse	
MAR	02	214-151	Julien Eymard	31
MER	03	215-150	Lydie	
JEU	04	216-149	Jean-M. Vianney	
VEN	05	217-148	Abel ◐	
SAM	06	218-147	Transfiguration	
D	07	219-146	Gaëtan	
LUN	08	220-145	Dominique	
MAR	09	221-144	Amour	32
MER	10	222-143	Laurent	
JEU	11	223-142	Claire	
VEN	12	224-141	Clarisse ○	
SAM	13	225-140	Hippolyte	
D	14	226-139	Evrard	
LUN	15	227-138	ASSOMPTION	
MAR	16	228-137	Armel	33
MER	17	229-136	Hyacinthe	
JEU	18	230-135	Hélène	
VEN	19	231-134	Jean Eudes ◑	
SAM	20	232-133	Bernard	
D	21	233-132	Christophe	
LUN	22	234-131	Fabrice	
MAR	23	235-130	Rose de Lima	34
MER	24	236-129	Barthélémy	
JEU	25	237-128	Louis	
VEN	26	238-127	Natacha	
SAM	27	239-126	Monique ●	
D	28	240-125	Augustin	
LUN	29	241-124	Sabine	
MAR	30	242-123	Fiacre	35
MER	31	243-122	Aristide	

22 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

SEPTEMBRE 2022

Les jours diminuent de 1 heure et 43 minutes

JEU	01	244-121	Gilles	
VEN	02	245-120	Ingrid	
SAM	03	246-119	Grégoire ◐	
D	04	247-118	Rosalie	
LUN	05	248-117	Raïssa	
MAR	06	249-116	Bertrand	36
MER	07	250-115	Reine	
JEU	08	251-114	Nativité	
VEN	09	252-113	Alain	
SAM	10	253-112	Inès ○	
D	11	254-111	Adelphe	
LUN	12	255-110	Apollinaire	
MAR	13	256-109	Aimé	37
MER	14	257-108	Croix Glorieuse	
JEU	15	258-107	Roland	
VEN	16	259-106	Edith	
SAM	17	260-105	Renaud ◑	
D	18	261-104	Nadège	
LUN	19	262-103	Emilie	
MAR	20	263-102	Davy	38
MER	21	264-101	Matthieu	
JEU	22	265-100	Maurice	
VEN	23	266-99	AUTOMNE	
SAM	24	267-98	Thècle	
D	25	268-97	Hermann ●	
LUN	26	269-96	Côme et Damien	
MAR	27	270-95	Vinc. de Paul	39
MER	28	271-94	Venceslas	
JEU	29	272-93	Michel	
VEN	30	273-92	Jérôme	

22 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

OCTOBRE 2022

Les jours diminuent de 1 heure et 43 minutes

SAM	01	274-91	Thé. de l'E. Jésus	
D	02	275-90	Léger	
LUN	03	276-89	Gérard ◐	
MAR	04	277-88	Fr. d'Assise	40
MER	05	278-87	Fleur	
JEU	06	279-86	Bruno	
VEN	07	280-85	Serge	
SAM	08	281-84	Pélagie	
D	09	282-83	Denis ○	
LUN	10	283-82	Ghislain	
MAR	11	284-81	Firmin	41
MER	12	285-80	Wilfried	
JEU	13	286-79	Géraud	
VEN	14	287-78	Juste	
SAM	15	288-77	Thérèse d'Avila	
D	16	289-76	Edwige	
LUN	17	290-75	Baudoin ◑	
MAR	18	291-74	Luc	42
MER	19	292-73	René	
JEU	20	293-72	Adeline	
VEN	21	294-71	Céline	
SAM	22	295-70	Elodie	
D	23	296-69	Jean de Capistran	
LUN	24	297-68	Florentin	
MAR	25	298-67	Crépin ●	43
MER	26	299-66	Dimitri	
JEU	27	300-65	Emeline	
VEN	28	301-64	Jude	
SAM	29	302-63	Narcisse	
D	30	303-62	Bienvenue -1h	
LUN	31	304-61	Quentin	

21 jours ouvrés | 26 jours ouvrables

NOVEMBRE 2022

Les jours diminuent de 1 heure et 18 minutes

MAR	01	305-60	TOUSSAINT ◐	44
MER	02	306-59	Défunts	
JEU	03	307-58	Hubert	
VEN	04	308-57	Charles	
SAM	05	309-56	Sylvie	
D	06	310-55	Bertille	
LUN	07	311-54	Carine	
MAR	08	312-53	Geoffroy ○	45
MER	09	313-52	Théodore	
JEU	10	314-51	Léon	
VEN	11	315-50	ARMISTICE 1918	
SAM	12	316-49	Christian	
D	13	317-48	Brice	
LUN	14	318-47	Sidoine	
MAR	15	319-46	Albert	46
MER	16	320-45	Marguerite ◑	
JEU	17	321-44	Elisabeth	
VEN	18	322-43	Aude	
SAM	19	323-42	Tanguy	
D	20	324-41	Edmond	
LUN	21	325-40	Prés. de Marie	
MAR	22	326-39	Cécile	47
MER	23	327-38	Clément ●	
JEU	24	328-37	Flora	
VEN	25	329-36	Catherine	
SAM	26	330-35	Delphine	
D	27	331-34	Sévrin	
LUN	28	332-33	Jacq. de la M.	
MAR	29	333-32	Saturnin	48
MER	30	334-31	André ◐	

20 jours ouvrés | 24 jours ouvrables

DÉCEMBRE 2022

Les jours diminuent de 16 minutes

JEU	01	335-30	Florence	
VEN	02	336-29	Viviane	
SAM	03	337-28	François Xavier	
D	04	338-27	Barbara	
LUN	05	339-26	Gérald	
MAR	06	340-25	Nicolas	49
MER	07	341-24	Ambroise	
JEU	08	342-23	Imm. Conception ○	
VEN	09	343-22	Pierre Fourier	
SAM	10	344-21	Romaric	
D	11	345-20	Daniel	
LUN	12	346-19	Jeanne F.C.	
MAR	13	347-18	Lucie	50
MER	14	348-17	Odile	
JEU	15	349-16	Ninon	
VEN	16	350-15	Alice ◑	
SAM	17	351-14	Gaël	
D	18	352-13	Gatien	
LUN	19	353-12	Urbain	
MAR	20	354-11	Théophile	51
MER	21	355-10	HIVER	
JEU	22	356-9	Françoise Xavière	
VEN	23	357-8	Armand ●	
SAM	24	358-7	Adèle	
D	25	359-6	NOËL	
LUN	26	360-5	Etienne	
MAR	27	361-4	Jean	52
MER	28	362-3	Innocents	
JEU	29	363-2	David	
VEN	30	364-1	Roger ◐	
SAM	31	365-0	Sylvestre	

22 jours ouvrés | 27 jours ouvrables

Conception
Service Communication - Décembre 2020

© Crédits photographiques
Mairie de Montfermeil, Frédéric Ayroulet, Olivier Klepatzky,
Franck Renoir, Adobe Stock

Publicités
CMP - 7, quai Gabriel Péri - 94340 Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40 - 06 69 62 09 97

Imprimeur
DESBOUIS GRESIL

axeo SERVICES

Particuliers & Professionnels

Entretien de la maison
Jardins & Extérieurs
Garde d'enfants
Bricolage
Seniors & Autonomie

Agence de Montfermeil

42 avenue des arts
93370 Montfermeil

n° 01 45 09 88 51

www.axeoservices.fr

montfermeil@axeoservices.fr

Société indépendante membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

FNAIM

NAT immo Biglione

30 ans d'expérience en immobilier !

50 VENTES CHAQUE ANNÉE sur montfermeil

Spécialiste Montfermeil

01 43 30 15 15

Visite Virtuelle 3D

Nathalie BIGLIONE entourée de son équipe

TRANSACTION - LOCATION

www.natimmobilier.fr

contact@natimmobilier.fr

43 av. Vaucanson - 93370 Montfermeil

SeLoger.com LOGIC-IMMO.COM leboncoin.fr Reflexeimmo.com